

Vol 1

15 décembre 1919

No. 4

L'APOTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE - 15 décembre 1919

TEXTE

PAGE

121—Deux sous le bouquet.	MARC DEBROL.
123—Un soir de Noël.	ERNEST DAUDET.
125—Une évasion sensationnelle.	Lieutenant MARCHAL.
133—Histoire d'une petite hostie.	L. LOT (B. P. de l'Imm.-C.)
135—La grande guerre et ses grandes figures : le général Gallieni.	R. P. ALEXIS, capucin.
141—Éphémérides canadiennes — Novembre 1919.	
146—Une houillère.	
147—La fabrication des filaments de tungstène.	
149—Le b. a. ba d'une question.	(L'Action catholique.)
151—Droits et devoirs de l'employé et du patron.	
153—Recettes.	
153—Essuyez, n'époussetez pas !.	
154—Les robes de bébés.	
155—Au coin du feu.	
156—Petit frère.	
159—Pour un point, Martin perdit son âne.	LOUIS CHOULET.
160—A dire : le ruisseau (poésie).	

ILLUSTRATIONS

126—L'adoration des bergers.
135—Le général Gallieni.
142—Sir J. Jellicoe, amiral de la flotte anglaise.
143—M. Richard Squires, premier ministre de Terre-Neuve.
144—L'Université Laval de Montréal.
145—M. C.-F. Gray, réélu maire de Winnipeg.
145—L'honorable M. Thomas Chapais.
145—M. L.-H. Clarke, nouveau lieutenant-gouverneur de l'Ontario.
152—Envahissement de domicile.

“ L'Apôtre ” est une revue publiée par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “ L'Apôtre ” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “ L'Apôtre ” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “ L'Apôtre ” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à “ l'Apôtre ” est de \$3.00 par année strictement payable d'avance.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite deux fois par mois pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

“ L'APOTRE ” est imprimé par l'Action Sociale Ltée, 105, rue Sainte-Anne, Québec, Canada

L'APOTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME 1

QUÉBEC 15 DECEMBRE 1919

No. 4

Deux sous le bouquet

DEUX sous ! Deux sous le bouquet !
C'était un matin de printemps, un de ces matins radieux où l'air semble plus léger et le soleil plus jeune ! Dans la lumière tiède de la rue, une fillette se tenait immobile et timide, ayant à son bras une corbeille remplie de roses... roses quelconques aux teintes communes, un peu amollies déjà, trop serrées en bouquets...

Ce matin-là, la mère, à qui l'ouvrage manquait, avait dit :

— Cécile, tu as dix ans. Il faut que tu gagnes quelque chose. Tu n'es pas assez forte pour de vrais ouvrages, mais le pain est rare chez nous. Voilà des fleurs, va, offre-les. Tu ne rentreras que lorsque tes bouquets seront tous vendus...

Et la petite était partie...

On lui avait dit : "Il faut vendre," et elle avait beau tendre, d'un geste d'offrande, ses touffes embaumées aux passants, elle avait beau dire : "Deux sous ! Deux sous, les belles roses !" Nul ne remarquait son geste, nul n'écoutait sa voix, et le panier restait plein...

Honteuse, l'enfant n'osait insister à chaque refus, poursuivre les gens d'une obsédante prière. Elle avait vu d'effrontés gamins exaspérer ainsi d'une supplication dont on se délivrait en jettant impatiemment quelque monnaie. Mais Cécile ne voulait pas faire cela : elle avait peur des paroles dures ! Elle avait sa fierté aussi ! Vendre : oui ! Mendier : jamais ! Et elle restait sous le soleil qui devenait brûlant, pensant au père en colère, aux

petits qui pleurent, à la mère sans ouvrage, et, consternée, elle jetait son appel timide : Deux sous ! Deux sous, les belles roses !

Oh ! le triste appel tremblant ! Elle avait faim, le fardeau endolorissait son bras, ce grand soleil éblouissait ses yeux... sa voix se brisait de lassitude... mais que dirait la mère ?

Et les pauvres roses s'effeuillaient sur leurs tiges demi-mortes entre les doigts de l'enfant.

Vers le soir, découragée se sentant à bout de forces, n'osant rentrer au logis où la mère gronderait, où le père la battrait sans doute, la petite posa près d'elle la corbeille pesante et, s'asseyant à terre, se mit à pleurer...

Un bruit de rires, de voix, de piétinements l'assaillit bientôt... une bande d'écoliers sortant de l'église s'échappaient bruyants et joueurs, heureux de se détendre après l'heure d'application et de stabilité. Ils passèrent en une course folle avec des cris et des rires sans voir l'enfant en larmes... Seul, un petit garçon s'arrêta attentif... Très pâle et malingre, le corps frêle et les épaules déjetées, il avait dans le regard une infinie douceur... Il se pencha vers elle :

— Qu'as-tu ? lui demanda-t-il, pourquoi pleures-tu ?

Elle releva la tête, et montrant l'éventaire où les roses flétries s'alanguissaient :

— Je n'ai rien vendu et je ne veux pas rentrer sans argent.

Et elle recommença à pleurer... Le gamin s'attendrit. Presque difforme, il connaissait, lui aussi, les souffrances des faibles, les amertumes des railleries, les humiliations secrètes et les détresses sans secours... Il avait senti l'étreinte trop brutale des douleurs, de ces douleurs disproportionnées aux forces, qui

accablent les petits, fanent prématurément leur âme, étouffent leur joie... Il pensa à tout cela, et s'apitoyant doucement, il demanda :

— Quel est ton nom ?

— Cécile.

— Eh bien, Cécile, ne pleure plus ! Tes fleurs seront vendues bientôt et tu recevras beaucoup d'argent... Aie confiance. J'ai une idée. Je m'appelle Pierre ! Viens avec moi !

Et il entraîna par la main la petite à demi consolée qui se sentait une douce confiance.

— Viens.

Il l'emmena vers des rues tranquilles où le roulement des rares voitures secouait le silence. Alors Pierre confia son "idée".

— Je suis enfant de chœur. M. l'abbé dit que j'ai une jolie voix. Je vais chanter :

— Deux sous, le bouquet ! Deux sous !

Et il se mit à lancer le cri bien haut, bien fort ! Dans la rue calme, sa petite voix monta, monta fuselée, argentine, ailée... puis l'enfant, naïvement, commença ses cantiques... Il ne savait que cela... Il entonna, souriant et convaincu, ses stances et ses alléluias ! Et les fenêtres de s'ouvrir, et les sous de pleuvoir à l'appel de ces mélodies si claires, de ces vocalises si limpides qui s'égrenaient en carillons... Cécile eut bientôt toute une poignée de gros sous qu'elle ramassait radieuse !

Alors Pierre la quitta :

— Au revoir, lui dit-il, sa figure pâle s'illuminant de la satisfaction du bien créé. Au revoir, Cécile ; si tu veux, encore demain je t'aiderai. Je n'ai pas d'argent à te donner, mais je peux te prêter ma voix. Tous les jours, à la sortie de l'école, tu me retrouveras..., mais tu ne le diras pas. Maman est concierge, elle est riche et ne serait peut-être pas contente que j'aïlle comme cela dans les rues. Mais le bon Dieu ne trouve pas cela mal, puisqu'Il nous a envoyé beaucoup d'argent.

Et chaque jour, ainsi, ils allaient tous deux, la main dans la main, par les rues calmes, lui, chantant comme un petit rossignol, et elle, offrant ses fleurs :

— Deux sous, les belles roses !

Et la recette était vite suffisante ! Les gens du quartier connaissaient ce gamin si fragile et si pâle qui chantait avec tant d'âme et cette fillette timide qui vendait des fleurs.

On les aimait, on leur donnait, guettant chaque soir le refrain :

— Deux sous ! Deux sous, les belles roses !

Un jour, Cécile ne retrouva pas son fidèle associé à l'heure accoutumée... Elle guetta en vain, plusieurs soirs, la sortie des écoles, des catéchismes. Une inquiétude l'envahit. Elle alla rôder près de la maison où habitait son ami. Elle n'aperçut personne et n'osa demander... Une fois que l'on avait oublié de fermer les persiennes, elle se glissa jusqu'à la fenêtre et vit Pierre dans un grand lit, tout pâle, sous la lampe. Elle s'enfuit en pleurant. Puis chaque soir, après avoir erré dans les rues familières où, la reconnaissant malgré sa solitude, les "habitués" lui achetaient ses fleurs, chaque soir, elle revint se blottir près de la maison du petit malade, écoutant sans questionner...

Et, un matin, derrière un petit cercueil blanc, on vit marcher une enfant inconnue qui sanglotait, ayant au bras un panier de chrysanthèmes. Personne n'y prit garde... seulement, quand la cérémonie fut terminée, quand l'assistance eut quitté l'enclos des morts, la petite fille, surgissant de derrière une grande croix qui la cachait, s'approcha de la tombe neuve. Elle y jeta tout son panier de fleurs, la marchandise, le pain de la journée pour elle... Et à cette heure, sans souci des reproches du soir, des coups peut-être aussi, elle promit à son Pierre de venir chaque jour dire une prière, apporter "son" bouquet... de deux sous... la petite part quotidienne de souvenir donnée à l'ami qui est près du bon Dieu !

MARC DEBROL

FANTAISIE MALGACHE

Un amateur, qui a fait la campagne de Madagascar, invité à parler malgache, s'est exprimé devant l'aimable société en ces termes :

— Raviro, rotantara, ramipataro, robrulapataro, rassekoua patékitaro.

Il en a donné la traduction que voici :

— Rat vit rô, rô tenta rat, rat mit patte à rô, rô brûla patte à rat, rat secoua patte et quitta rô.

Un soir de Noël

(24 DÉCEMBRE 1793)

AU moment où touchait à son terme cette année 1793, la Terreur battait son plein. Au mois de janvier avait lieu l'exécution du roi ; au mois d'octobre, celle de la reine. Entre temps, l'échafaud avait dévoré d'autres victimes, des innocents et des coupables : Charlotte Corday, Adam Lux, le général de Custine, les Girondins, Philippe-Égalité, Bailly, Mme Roland, Manuel, Rabault-Saint-Étienne, Mme du Barry, l'ancien ministre Lebrun et combien d'autres ! Elle finissait donc dans le sang, cette année maudite et tragique, et les forfaits qui l'avaient ensanglantée allaient se renouveler et se poursuivre durant les six premiers mois de l'année suivante, dans le déchaînement furibond du jacobinisme triomphant.

Naturellement, ce régime abominable, proscripateur de toutes les traditions comme de toutes les croyances, ne comportait pas de fêtes religieuses. La nuit de Noël, encore qu'aux époques antérieures et depuis des siècles elle eût toujours été consacrée par l'Église et dans les familles à la célébration de la naissance du Christ, ne s'annonçait pas comme devant différer en rien de celles qui l'avaient précédée ni de celles qui allaient la suivre. Paris était lugubre ce soir-là ainsi que les autres soirs. Pendant tout le jour, il était resté enveloppé d'une brume épaisse. Elle se fondit, à l'approche de la nuit, en une pluie glaciale, fine et pénétrante, qui rendait le sol plus boueux, les rues plus obscures et qui ajoutait une horreur plus poignante aux horreurs du fardeau d'angoisses sous lequel les imaginations et les âmes se sentaient écrasées.

Avec la nuit, la ville était devenue solitaire, chacun s'étant empressé de rentrer chez soi, autant pour se dérober aux intempéries de la saison que pour fuir les périls des rues désertes, sombres, mal gardées et livrées aux malandrins toujours prêts à détrousser les passants attardés.

Il fallait décrire ce cadre à nos lecteurs avant de leur ouvrir la misérable chambre ou, pour mieux dire, la sordide prison où nous devons

maintenant les conduire, au troisième étage de la tour du Temple. C'est dans cette tour que, le 10 août 1792, avait été enfermée la famille royale ; c'est de là que le roi était sorti le 21 janvier, pour aller au supplice ; de là que la reine avait été conduite à la Conciergerie à la veille de son procès ; c'est là enfin que le petit roi Louis XVII, sa sœur, madame Royale et sa tante madame Elisabeth étaient restés après la mort de leurs parents.

Par un raffinement de cruauté qui pèsera éternellement sur la mémoire de leurs bourreaux, on n'avait pas voulu laisser à ces infortunés la triste joie de pleurer ensemble. Arraché à la sollicitude maternelle, l'enfant royal avait été livré, victime innocente, aux cruautés du savetier Simon. Après la mort de sa mère, on avait refusé de le rendre à sa tante et à sa sœur qui ne devaient plus le revoir.

C'est ainsi que ce soir-là, tandis qu'il gisait sur son grabat, dans une chambre au-dessous d'elles, elles se trouvaient seules dans le triste logis où, depuis plusieurs mois, elles vivaient séquestrées.

Madame Royale avait alors quinze ans, madame Elisabeth vingt-neuf. Mais celle-ci, ayant conservé toutes les grâces de la première jeunesse, et sa nièce s'étant précocement mûrie au spectacle des dures épreuves qui s'étaient abattues sur la Maison de France, la différence d'âge qui existait entre elles s'était promptement effacée. Le malheur les avait faites pareilles, et quoiqu'on dût croire que l'aînée remplissait auprès de la plus jeune un rôle de mère, elles étaient plus encore comme des sœurs que comme une mère et une fille, ce qui n'altérerait d'ailleurs en rien l'attitude de l'une pour l'autre. La communauté de leurs souffrances, une sympathie réciproque, le constant échange de toutes leurs pensées et enfin la solitude affreuse à laquelle elles étaient condamnées dans cette prison dont on ne leur permettait jamais de franchir le seuil, même pour respirer un peu d'air pur, avaient scellé leur affection d'une force indestructible.

Soumises au plus rigoureux secret, ignorant si la reine était morte ou vivante, ne connaissant du petit roi que le fait matériel de son existence, ne sachant rien des événements qui se déroulaient dans Paris et dont la sonnerie du tocsin ou le battement de la générale leur

révélaient, seuls, la gravité, elles ne goûtaient, dans leur incessante torture, d'autres consolations que celle qu'elles puisaient dans leur mutuelle tendresse.

Personne n'en eût douté, en les voyant ce soir-là, dans l'obscurité de la prison où la tolérance capricieuse de leur gardien avait, comme par faveur, laissé une chandelle allumée, assises auprès d'un feu de pauvre en train de s'éteindre, serrées l'une contre l'autre, la main dans la main, ne faisant trêve à leur silence que par quelques hâtives réflexions sur leur état misérable.

— Combien douloureuse pour nous aujourd'hui, cette fête de Noël ! murmura soudain madame Royale.

— C'est la seconde fois qu'elle nous trouve captives, observa madame Elisabeth. Déjà, l'an dernier, nous étions ici.

— Oui, mais l'an dernier, mon père, ma mère, mon frère étaient avec nous. Nous étions tous réunis. Le soir venu, on nous laissa ensemble. Le roi nous lut lui-même la sainte Messe, un chapitre de l'*Imitation*. La prière fut plus solennelle et plus fervente ce soir-là. Nous eûmes encore, malgré tout, un peu de bonheur. Vous en souvenez-vous, ma tante ?

— Oui, Thérèse, je m'en souviens, répondit madame Elisabeth. Mon pauvre frère ! Pauvre Antoinette !

Sa voix expira dans une poussée de larmes, tandis que madame Royale continuait avec émotion :

— Cette année, nous sommes seules ; je porte le deuil du meilleur des pères, que des monstres ont odieusement assassiné ; je ne sais si ma mère vit ou si elle est morte, et de mon malheureux frère nous ne savons qu'une chose : ce que nous apprennent ses gémissements qui parfois montent d'en bas jusqu'à nous, c'est qu'on le martyrise.

A ces mots, entrecoupés de sanglots, madame Elisabeth attira sa nièce contre elle et, caressant ses cheveux, lui dit :

— Nous ne sommes pas seules, ma chérie, Dieu est avec nous.

— Il me semble parfois qu'il est si loin ! poursuivit madame Royale. Que ne nous défend-il contre les méchants ? Que ne nous protège-t-il ?

Sa tante lui mit doucement la main sur la bouche et lui dit :

— Voilà de mauvaises paroles, Thérèse, puisqu'elles donnent à penser que tu doutes de sa bonté. Ses desseins sont impénétrables. Mais il n'est pas défendu d'espérer qu'il nous rend la terre si cruelle que pour nous faire plus dignes du ciel.

Toute dolente, madame Royale posa sa tête sur l'épaule de madame Elisabeth.

— Vous êtes une sainte, chère tante, soupira-t-elle, je voudrais être comme vous !

Un silence suivit ces paroles ; les prisonnières se recueillaient. Pendant quelques instants, elles semblèrent absorbées en une méditation profonde, comme perdues dans un rêve qui les emportait très loin au delà de l'affreuse réalité de leur existence de captives.

Madame Elisabeth y revint la première. Elle ne s'était pas abandonnée à des rêveries, elle ; mentalement, elle avait prié. Comme venait de le dire sa nièce, c'était une sainte pour qui, jusqu'à l'échafaud qui déjà la guettait, la prière devait être le refuge suprême, le refuge où l'on puise la résignation et le courage. Quand elle priait, on l'eût dite détachée du monde et marchant dans le bruit des musiques célestes, ravie, extasiée, sur la route du ciel. Aussi, ce soir-là, lorsque cessa sa pieuse méditation, elle semblait descendre d'une autre sphère, et ne recouvrer sa sérénité coutumière qu'après avoir plané bien haut au-dessus de la méchanceté des hommes et de l'abîme de souffrances où elle était plongée.

En abaissant son regard sur sa nièce, elle fut surprise de constater, à la lueur de la flamme jaunâtre qui éclairait la prison, que le visage de la jeune fille avait changé d'expression. Il n'y restait rien de la brève révolte de tout à l'heure : il s'était pacifié ; dans les yeux encore humides de larmes qui en avaient coulé brillait un sourire attristé, qui semblait n'y briller qu'à regret. Sous le regard de sa tante, elle se redressa ; se dégagea doucement de l'étreinte affectueuse dont elle avait subi le charme et parut toute réconfortée.

— A quoi penses-tu, mon enfant ? lui demanda madame Elisabeth.

Madame Royale se frottait les yeux, comme se réveillant.

— J'étais à Versailles, en l'an 1788, il y a cinq ans, dit-elle. J'ai revu la chapelle du

château. On y célébrait la Messe de minuit. J'y étais, car, pour la première fois, mes parents, à la demande de maman Tourzel, ma chère gouvernante, mes parents m'avaient permis de faire la veillée du petit Jésus. Je n'ai rien oublié : ni mes surprises ni le contentement du roi et de la reine en voyant ma joie devant la crèche qu'on avait dressée dans un coin de la chapelle. Partout c'était plein de lumières, et les chanteurs de la cour chantaient : *Venite, adoremus*. C'était si beau !

Interrompant ce déchaînement de ses souvenirs, madame Royale, d'une voix claire et pure, contenue par la crainte d'être entendue, modula sur l'air liturgique les premières paroles de l'hymne séculaire.

Mais bientôt, sous un flot de larmes, la voix de cristal se brisa. La douleur était plus forte que le charme du souvenir, la comparaison du présent avec le passé trop cruelle pour cette âme d'enfant torturée jusqu'au martyre. Elle pleurait, la petite princesse ; elle pleurait, gémissait, répétait, défaillante, en un appel désespéré : "Papa, maman !" et tombait enfin dans les bras de madame Elisabeth.

Maintenant, celle-ci, surmontant sa propre douleur, s'efforce de consoler sa nièce. Elle la presse maternellement contre sa poitrine, lui prodigue les douces paroles, de tendres caresses, et, pour lui rendre le calme, lui fredonne doucement : *Venite, adoremus*, espérant de sa prière un effet réparateur.

Brusquement, à la porte de la chambre, un coup violent est frappé. Les deux captives demeurent sur place, serrées l'une contre l'autre, figées dans l'effroi qui les a saisies et qu'accroît la brutalité des propos que profère de l'autre côté de la porte une voix avinée.

— Eh ! dites donc, les mijaurées, c'est-y qu'on attendra le jour pour éteindre la lumière ? Éteignez-la... Et plus vite que ça ou je vas y aller moi-même...

Madame Elisabeth sans répondre, s'approche de la table, souffle la chandelle. Elle entend le gardien s'éloigner, en jurant et en grognant. Elle revient vers sa nièce et, l'embrassant, lui murmure :

— Nous ne sommes pas à Versailles, ma pauvre chérie ; nous n'avons ni crèche ni musique ; mais nous pouvons, par la pensée, parer notre prison. D'ailleurs, ne devons-

nous pas nous réjouir de nous y trouver, si misérable qu'elle soit, puisque Jésus est né dans une étable et que notre misère présente nous rapproche de Lui ? Agenouillons-nous, si tu veux, et célébrons sa naissance.

Prosternée devant une crèche idéale, elle entonne d'une voix tremblante, faible comme un souffle : *Venite, adoremus*. Madame Royale s'unit à elle ; emportées vers le ciel, les deux captives oublient, pour quelques instants, l'implacable infortune qui les ressaisira demain.

ERNEST DAUDET

Une évasion sensationnelle

Le lieutenant Marchal est le hardi pilote qui, au début de la guerre, a survolé Berlin pour y jeter des tracts. Une panne de moteur l'ayant obligé à atterrir avant qu'il put atteindre la Russie, il fut fait prisonnier. Après plusieurs tentatives, il réussit enfin à s'évader du camp avec son fameux camarade Garros. Voici les principaux passages du récit de cet audacieux exploit, extrait du livre : Après mon vol audessus de Berlin qu'il vient de publier chez Tallandier, à Paris :

LA sortie, entre chien et loup, par la porte du Wagenhaus s'imposait à moi comme le moyen réclamant le plus d'aplomb, mais offrant le plus de chances de réussite. L'expérience que j'en avais faite au début de 1917 n'était pas, en somme, de nature à me détourner d'y courir de nouveau.

Il est vrai que, depuis lors, j'avais été tout particulièrement signalé à la vigilante surveillance des sous-officiers de garde, et confronté tour à tour avec eux, de manière qu'ils me reconnussent sous n'importe quel déguisement. Certes, je ne l'oubliais pas. Je l'oubliais même si peu, que je ne m'étais plus, au retour de l'hiver, montré dans la cour du Wagenhaus qu'emmitoufflé dans un manteau dont le col relevé me couvrait la presque totalité du visage. Et puis, des mois avaient passé sur l'impression visuelle, forcément estompée maintenant, que



L'ADORATION DES BERGERS

pouvaient garder de mes traits les sous-officiers. Oui, décidément oui, c'était de ce côté-là que nous devions renouveler la tentative.

Garros en tomba d'accord avec moi. Nous fîmes nos préparatifs en conséquence.

Je ne jouerais plus, cette fois, le rôle d'un officier prussien emmenant ailleurs un prisonnier. Nous ferions tous les deux partie de l'armée impériale avec le même grade de lieutenant.

Passées au permanganate de potasse, deux capotes françaises d'officiers perdirent leur teinte bleu horizon pour devenir gris de campagne. Nos boutons étaient découpés au couteau dans du bois et peints en bronze vert, et ce furent encore des combinaisons d'aviateur qui servirent à garnir de fourrure nos cols. Les deux casquettes, admirablement réussies, étaient l'œuvre d'un camarade, le lieutenant du Roure. Sur des formes confectionnées avec des débris de boîtes en carton, il avait appliqué le drap bleu d'un pantalon pour en garnir le dessus, et la flanelle rouge d'une ceinture pour l'extérieur et le tour de tête. Une pièce de nickel, enluminée avec une sorte de ripolin, figurait fort bien la cocarde, et les sabres étaient, de même qu'à ma première évasion, remplacés par des lattes de bois noircies au cirage.

En ce qui concernait nos propres vêtements, portés sous la capote — ces fameux vêtements civils dont les Allemands, qu'il s'agisse de nous ou des autres évadés, n'ont jamais su découvrir la provenance, — ils étaient fournis par mon compagnon. Garros, en effet, les tenait en réserve depuis longtemps, cachés derrière le revêtement de bois d'un mur. Nos pantalons disparaissaient sous des molletières.

Un faux laissez-passer, sur le modèle de celui qu'avait fabriqué Cartwright l'année précédente, nous devait doter, en cas de besoin, d'une identité de fantaisie.

*
* *

C'est le 14 février 1918 que nous nous présentâmes, équipés de la façon que je viens d'indiquer, à la porte du Wagenhaus.

Nous nous trouvions un peu en retard sur notre horaire. Le "chien et loup" était passé. La montre de Garros (moi je n'en avais plus) marquait 6 heures moins 10, et le train que

nous voulions prendre quittait Magdebourg avant 6 h. 30. Il n'y avait donc pas de temps à perdre. Nous n'en perdîmes pas.

En approchant de la première sentinelle, je prends ma plus grosse voix pour dire à Garros qu'il est impossible vraiment qu'on laisse plus longtemps conspuer et siffler un colonel allemand par des prisonniers de guerre, et que notre devoir d'officiers inspecteurs est d'aller, de ce pas, demander au général de prendre des mesures énergiques, afin de remettre dans le droit chemin ces Français insolents.

La première sentinelle a très distinctement entendu mes propos. Son attitude le prouve. Sans mot dire, elle s'efface, en rectifiant la position.

Nous arrivons auprès de la seconde.

Elle nous formule d'un ton assez timide une demande que je ne saisis pas.

Est-ce le mot d'ordre qu'elle réclame? S'il en existe un, nous nous verrions fort empêchés de l'articuler.

Je supplée à la question par un crescendo de farouches criaileries à l'adresse de ces *Franzosen* de malheur qui font tant d'avanies à notre von Brixen. Garros approuve énergiquement par de sourdes interjections.

La tactique réussit. Nous avons franchi la grande porte.

Un peu plus loin, une autre sentinelle garde la barrière de fils barbalés, établie maintenant en travers de la rampe d'accès. Mais ce troisième fonctionnaire, se considérant comme couvert par le second, ne nous dit rien. Il prend la position du garde à vous, puis nous salue en ouvrant devant nous la barrière.

Nous avons atteint la passerelle. En avant de celle-ci se tient une quatrième sentinelle, qui nous réclame notre laissez-passer.

Bien que nous l'ayons en poche, nous préférons ne pas en faire usage.

De ma voix la plus rude, je lance un :

— F... nous la paix ! bien senti.

Après quoi, j'ajoute :

— Voilà déjà trois fois qu'on nous fait exhiber cette paperasse !...

Et nous passons.

De l'autre côté de la passerelle, nous nous débarrassons rapidement de nos capotes, et les jetons au bord de la voie ferrée, avec nos molletières, nos casquettes d'officiers et nos sabres

de bois. Puis, maintenant coiffés, Garros d'un chapeau mou et moi d'une casquette anglaise assez misérable, nous devenons deux civils se dirigeant de leur pas le plus léger vers la gare.

*

* *

Avant de relater les péripéties de notre voyage de quatre jours, dont le but était la frontière hollandaise, je vais expliquer comment les camarades restés derrière nous au Schranhorst parvinrent à retarder de dix-huit ou vingt heures la découverte de notre évasion.

A l'appel du soir fut renouvelé, avec des variantes, le subterfuge qu'avaient employé pour Cartwright les Britanniques du Wagenhaus, le 27 janvier 1917.

La chambrée que j'habitais à présent, ainsi que Roland Garros, se trouvait dans l'aile droite du Scharnhorst, à l'entresol. C'était la chambrée 7. Une cloison de bois, qui coupait en deux la casemate, nous séparait de la chambrée 8.

Il avait été pratiqué dans cette cloison une trappe par laquelle deux de nos camarades du numéro 8 se proposaient de passer au bon moment, pour nous venir remplacer au numéro 7. Mais, après coup, nos amis estimèrent que la proximité des deux chambrées ne permettrait pas, si vivement qu'on s'y prit, d'accomplir la substitution projetée, dans le temps trop court que mettrait l'officier de semaine à atteindre la seconde chambrée après avoir constaté que la première était au complet. On préféra demander à deux des officiers français de la chambrée 11, située à l'entresol aussi, mais dans l'aile gauche du bastion, de venir occuper le lit de Garros et le mien, comme l'avait fait pour moi, treize mois plus tôt, un jeune officier russe. Et le sous-officier de semaine put ainsi annoncer à son lieutenant, selon la désobligeante formule consacrée :

— *Alles da !*

Mais, à présent, pour que nulle absence ne fût constatée à la chambrée 11, il était nécessaire que s'y retrouvent nos deux suppléants au moment de l'arrivée de l'officier, tout condamnés qu'ils fussent à ne plus sortir de la chambrée 7 avant le jour. Ils s'y retrouvèrent, sinon en personne, du moins sous les espèces de deux camarades de la chambrée 15, située directement au-dessus de la leur, et qui, descen-

du par une ouverture pratiquée à même la maçonnerie, dans le plafond du 11, au coin le plus obscur, de ce local, par le lieutenant Chalon, notre dévoué ingénieur du Scharnhorst, vinrent se planter au pied des lits des deux manquants. Ensuite, pendant que l'officier allemand gravissait l'escalier menant au premier étage, nos deux Français du 15 furent remontés, à la force des bras, dans leur chambrée, où le gradé prussien put lancer de nouveau le "Tout est là" qui traduit si discourtoisement notre "Personne ne manque."

Le maquillage de l'appel du matin se présentait comme plus malaisé, car il se faisait dans la cour. Il convient d'ajouter qu'on y procédait quand même par chambrée.

Garros n'y manqua pas. Un de nos camarades français d'une autre chambrée endossa son "cuir" d'aviateur, en releva le col fourré jusqu'à la hauteur de ses yeux ainsi qu'avait coutume de le faire mon compagnon, et se présenta sur les rangs à sa place.

Le "professeur de danse", de service ce jour-là, n'y vit que du feu. Seulement ne m'apercevant pas dans le groupe et s'entendant annoncer que je m'étais fait porter malade, il dépêcha vers le numéro 7 un sous-officier qui, précisément, avait mission de me surveiller.

Cet homme — nous l'avions surnommé Bismarck — entre dans la chambrée et n'y trouve qu'un seul officier dont on ne peut voir ni le torse ni la tête, occupé qu'il est à chercher je ne sais quoi sous mon lit.

Sans modifier sa position, l'officier profère quelques mots d'allemand qui suffisent à Bismarck pour le rassurer, car, au numéro 7, il ne connaît que moi qui puisse lui adresser la parole en sa langue.

Comment l'excellent camarade d'une autre chambrée — le lieutenant Buel, — qui s'était lui-même déclaré malade et me servait de suppléant, avait-il réussi à se faire remplacer ? Je ne me l'explique pas, car les chambrées où se trouvait quelque "indisponible" étaient gardées par une sentinelle ayant pour consigne de n'en laisser sortir personne.

Toujours est-il qu'il fallut le contre-appel sonné dans l'après-midi du même jour pour révéler notre disparition.

Celle-ci fit événement. Elle eut pour première conséquence, m'a-t-il été dit, une inter-

pellation où le chancelier fut mis en demeure d'éviter, par des mesures sévères, le retour de pareils faits.

Il en résulta, en second lieu, le départ de von Brixen du camp de Magdebourg, ce qui constituait bel et bien une disgrâce.

Enfin, des agents de la police secrète de Berlin vinrent procéder sur place à la plus minutieuse enquête, qu'ils ne pourront réellement clore qu'après avoir lu ce livre, s'il leur tombe sous les yeux, car on en est encore à savoir, paraît-il — au moins de février 1919 — tant à Berlin qu'à Magdebourg, comment nous sommes sortis du camp, Garros et moi.

C'est déjà joli, je crois, mais ce n'est pas tout.

Les *ersatz* de Sherlock Holmes n'en furent pas seulement pour leurs frais, quant à la découverte d'un indice quelconque sur la manière dont s'était accomplie notre évasion. Ils en facilitèrent — oh ! certes, sans le vouloir ! — une autre.

Tout absorbés par leurs perquisitions dans les chambrées et la fouille de nos co-détenus, ils ne veillaient pas sur leurs propres poches. Si bien que, rendant sa politesse à l'un des détectives, mais pratiquant plus discrètement la fouille, un de nos camarades lui subtilisa ses papiers, et s'en servit pour filer à l'anglaise, la porte et la barrière du Wagenhaus s'ouvrant devant le faux agent secret aussi facilement que devant nous, deux ou trois jours auparavant...

Il ne restait plus à ces fins limiers qu'à ouvrir une nouvelle enquête et tâcher de s'orienter sur une troisième piste. C'est ce qui s'appelle, si je ne me trompe, se tailler de la besogne soi-même.

Deux de mes compagnons de captivité, le capitaine Meyer et le lieutenant Gille, m'avaient aidé à m'habiller le soir de mon évasion. Depuis lors, le capitaine Meyer réussit à s'évader également, en passant par la Bohême, l'Autriche et l'Italie. Je l'ai revu à Paris. C'est par lui que m'ont été fournis les détails que je viens de rapporter sur ce qui se passa dans le camp après notre départ.

*

* *

Pendant qu'avec tant d'ingéniosité les officiers de quatre chambrées réussissaient à dissimuler, pour une nuit, puis une matinée,

notre absence du Scharnhorst, nous roulions vers le nord-ouest.

En route, je sentis que nous étions suspects à plusieurs paysans qui voyageaient de compagnie avec nous. Pour dissiper les préventions dangereuses que je devinais chez eux, je leur contai que nous étions chargés par la maison suisse Oerlikon d'aller monter à Brunswick des moteurs de cette marque. L'histoire fut acceptée pour vraie, et nous continuâmes sans autre incident cette première étape.

Le train nous mit à Brunswick dans la soirée. Celui qui devait nous en ramener et nous diriger sur Cologne ne passerait en gare qu'à six heures de là. En attendant, que faire ? Tuer le temps en marchant.

Nous partons à travers la ville. La nuit est très sombre. Il fait froid et sec. Nous suivons une rue endormie que borde d'un côté une palissade au delà de laquelle s'étend le cimetière. Si nous pouvions pénétrer dans ce dernier, nous y trouverions le refuge le plus sûr. La possibilité souhaitée se présente tout à coup. L'une des pales de la clôture manque. Par cette étroite ouverture nous entrons.

La seule impression que nous ressentons, au milieu de ces tombes encadrées d'arbres tout noirs dans la nuit, est celle de la sécurité la plus parfaite. En la situation spéciale où nous a placés notre fuite, aucun autre lieu qu'un cimetière ne saurait nous la procurer.

Une petite allée nous conduit assez loin de la rue. Nous nous asseyons sur une dalle et causons tout bas.

Des heures passent. Il va être minuit. Je sens se poser sur mon bras la main de Garros. — Écoutez... me souffle-t-il.

Et nous tendons tous deux l'oreille.

C'est un bruit étrange, indéfinissable, une sorte de frôlement venant nous ne savons d'où et produit par nous ne savons quoi. Il se rapproche, nous semble-t-il. Mais non, le voilà qui s'éloigne, qui s'arrête, puis se fait encore entendre et se rapproche de nouveau.

La seule explication que nous trouvons — et la moins rassurante — est qu'il est produit par la marche traînante du gardien, en train de faire une ronde. Pourtant, cela ne ressemble guère à un bruit de pas.

N'importe ! il faut nous en aller tout de suite. Et nous nous mettons à courir. Sans

doute nous heurtons-nous à plus d'un entourage, nous accrochons-nous à plus d'une couronne, trébuchons-nous sur plus d'une tombe, mais nous arrivons à la brèche de la palissade que nous avons eu soin de réparer, et nous nous retrouvons dans la rue toujours endormie, où rien ne bouge. L'heure du train approche. nous regagnons la gare.

Dans le compartiment de seconde classe où le hasard, plus que notre choix, nous a conduits, nous tombons sur deux officiers occupant les deux coins voisins du couloir. Nous ne pouvions redouter plus fâcheuse rencontre. Faire demi-tour nous est néanmoins interdit. Ce serait de la dernière imprudence. Nous y sommes, nous devons y rester. En passant devant nos indésirables compagnons de route, nous lançons un *Guten Abend!* des plus polis. Ils répondent par un petit salut de tête.

Nous attendons maintenant, dans les deux autres coins, le signal du départ.

Les quatre ou cinq minutes que nous avons à passer là ne finiront jamais, nous semble-t-il. Quiconque se trouve en notre cas a la constante et pénible impression qu'un policier le suit à la piste et qu'il flaire en lui l'évadé. A Brunswick encore, cet angoissant effet se produisit pour nous. Un individu qui arpentait le quai sans jamais s'éloigner beaucoup de notre portière, qu'il paraissait regarder avec une certaine insistance, peut se vanter de nous avoir fait passer un mauvais moment...

Enfin, dans un démarrage tranquille, sans cris ni sifflets, on s'en va. La nuit se passe bien, au matin, nous sommes à Cologne.

Honteux de ma casquette, j'achète un chapeau. Puis nous nous promenons comme des désœuvrés. Mais, dans ces rues trop animées pour que nous n'y passions pas inaperçus, la peur du mouchard, malgré tout, nous talonne.

L'emploi le plus rassurant que nous trouvions de notre matinée est d'aller la passer au Dôme. On ne viendra pas, selon toute apparence, nous chercher en un tel endroit. Nous y entendons trois Messes, coup sur coup.

A un moment donné, mon ami me pousse le coude. Il me signale du regard deux autres civils, déjà remarqués à la Messe précédente, et qui nous ont tout l'air de vouloir assister, comme nous, à la suivante. Après les avoir

observés à la dérobée un assez long moment, nous nous tranquillisons. Ce sont sans doute des gens très pieux, à moins qu'ils n'aient, eux aussi, leurs raisons de chercher dans la cathédrale un refuge contre de mauvaises rencontres.

La prudence nous ordonne de ne pas nous aventurer dans un restaurant. Pour tout déjeuner, nous croquons, sans pain, du chocolat, que nous arrosons de deux chopes de bière dans un bar. Nous achetons ensuite la lampe électrique dont nous aurons à faire usage dans nos pérégrinations nocturnes. Après quoi, nous demandons à l'ombre d'une salle de cinéma la sécurité relative, que le matin nous avions trouvée sous les hautes et froides voûtes du Dôme.

Au soir tombant, nous prenons un train ouvrier pour Aix-la-Chapelle. Il est bondé. Les stations intermédiaires étant aussi nombreuses que dans la petite banlieue de Paris, les arrêts sont des plus fréquents. A l'approche de l'un d'eux, une de nos voisines de compartiment s'exclame tout à coup :

— Bon ! voilà encore les gendarmes qui gardent toutes les sorties de la gare !... Qu'est-ce que ça veut dire ?...

La première idée qui nous vient est que nous sommes signalés et que ces gendarmes sont mobilisés à notre intention. Par une coïncidence que nous jugeons heureuse, le train ralentit. Le signal d'arrêt est rabattu. Je murmure à Garros :

— Profitons de l'occasion...

J'ouvre la portière. Un soldat allemand en voyage est debout à côté. Il me dit :

— Qu'est-ce que vous faites donc ?

Je lui riposte :

— Ne t'occupe pas de ça... Nous avons déjà plus d'une heure de retard, et ne voulons pas rater notre tramway de correspondance.

Pendant que je parlais, Garros a sauté du train marchant à petite allure. Je le suis. Le soldat referme derrière moi la portière.

Nous sommes dans la campagne, le long d'un remblai de chemin de fer. Ne connaissant pas au juste la direction d'Aix, nous nous disons :

— Mettons le cap au Nord-Ouest.

Et nous marchons ainsi jusqu'à ce que nous atteignons un point où des maisons, d'abord largement espacées, finissent par se grouper en agglomérations successives assez denses. Évi-

demment, c'est le faubourg d'une grande ville.

Nous savons qu'une des caractéristiques d'Aix-la-Chapelle consiste en un grand boulevard extérieur planté d'arbres. Or, à huit heures du soir, nous débouchons sur un boulevard qui nous paraît bien être celui-là.

Notre plan annoté nous dit que nous devons tourner à droite, dans une rue présentant cette particularité qu'en raison de l'inégalité du terrain, l'un des trottoirs est surélevé de quatre marches. Le boulevard nous conduit à cette rue. Nous nous y engageons et la suivons. Un poteau indicateur se présente à nous. "Vers Tivoli", pouvons-nous y lire. Nous sommes dans la bonne voie. Donc, nous repartons, plus sûrs de nous, le long de cette rue, qui devient bientôt route suburbaine.

En somme, nous avons pénétré sur le territoire d'Aix, mais pour le quitter au bout d'un quart d'heure.

Revenus en pleine campagne, nous nous dirigeons à la carte et à la boussole.

Il continue de faire un petit froid sec de saison. Nous voilà loin des quinze et vingt degrés dont nous avons si cruellement souffert, Cartwright et moi, lors de notre terrible randonnée.

En évitant le plus possible les routes, en sautant les petites rivières pour n'avoir pas à nous présenter au passage des ponts, en nous jetant à plat ventre dès la moindre alerte, nous avons à deux heures du matin, parcouru 12 ou 14 kilomètres. Deux autres kilomètres, tout au plus nous séparent encore de la frontière.

Nous entrons alors dans un bois. Les feuilles sèches dont le sol est garni font sous nos semelles un crissement continu qui doit s'entendre d'assez loin. Nous craignons qu'il ne nous trahisse.

Pour découvrir un chemin où nos pas soient plus assourdis, nous projetons par terre un rayon de notre lampe. Au même instant retentit un coup de sifflet. Il nous semble partir d'une cabane qu'on distingue sur une éminence dominant les taillis.

Nul doute que notre lumière ait été vue de loin. Si cette cabane est un poste de soldats veillant sur le passage de la frontière, on va se mettre à notre poursuite, et qui sait, peut-être nous rattraper, nous ramener à Magdebourg. Non ! cela ne sera pas ! Tournant à gauche,

sans quitter le couvert, nous prenons notre course.

Au bout de quelques minutes, nous débouchons sur une route transversale qui, nous le comprenons, va nous ramener dans la direction d'Aix. Mais nous n'avons pas le choix. Il nous faut sortir de cette zone dangereuse où les patrouilles et les sentinelles ne doivent pas manquer.

En proie à une appréhension nerveuse qu'explique l'importance de la partie que nous jouons, nous éprouvons la sensation qu'un ennemi nous guette, là, dans l'ombre, prêt à en surgir pour bondir sur nous.

A un moment donné, un bruit de pas se fait entendre en arrière, un autre en avant. Des deux côtés de la route, maintenant, c'est la plaine. Tournant de nouveau sur notre gauche nous nous lançons à travers champs. Parfois il s'y creuse des fossés, des obstacles s'y dressent, dont l'obscurité fait pour nous autant de pièges. Nous nous écorchons, moi les mains, Garros la figure, en escaladant des haies de ronces artificielles.

Les bruits inquiétants continuent. Des lueurs suspectes, vite éteintes, s'allument de temps en temps au loin.

... Nous étions condamnés à remettre à la nuit suivante notre tentative de passer la frontière. Retourner à Aix-la-Chapelle restait, en attendant, le seul parti que nous eussions à prendre.

Nous ne devons plus, d'ailleurs, en être loin, car, marchant depuis trois heures, nous avions dû très largement couvrir, en sens inverse, nos treize ou quatorze kilomètres de l'aller.

Continuant droit devant nous, nous arrivons devant une ligne en remblai sous laquelle passe le chemin que nous suivons. L'endroit est gardé par une sentinelle. Comme toutes ou presque toutes ses pareilles, elle est munie d'une lampe électrique, dont elle nous darde le rayon en pleine figure en nous disant :

— Avez-vous des papiers ?

Sans que nous nous soyons donné le mot, la même idée nous vient, à Garros et à moi. Nous nous mettons à prendre la voix et l'allure d'hommes ivres. Et je réponds au soldat :

— Mon vieux, écoute bien ce que je te dis... C'est pas parce qu'on demeure à Aix qu'on doit être arrêtés... On a touché sa paye à notre

usine... Et puis on est allé trinquer avec des camarades...

— Où ça ?

Je lui cite le nom d'un village de la banlieue d'Aix, et me lance dans un récit filandreux mais circonstancié de nos débordements bachiques. Le factionnaire m'en fait grâce. Il nous frappe sur l'épaule d'un air bon enfant :

— Allons, dit-il passez... Mais tâchez de ne pas y revenir...

A quoi je réplique avec une conviction parfaite :

— Quant à ça, mon vieux, tu peux y compter !

Nous rentrons dans Aix-la-Chapelle. Il est près de cinq heures du matin.

Enfin, après trois jours d'essais infructueux, les fugitifs tentent un suprême effort.

... Le soir, pour le dîner, en dehors du menu officiel visé par la police, nous nous offrons un énorme bifteck aux pommes, une omelette et des confitures. Bien lestés, tout ragaillardis, nous nous sentons pleins de courage et d'entrain. Mais nous n'en redoublons que mieux de précautions. Une fois en route, nous faisons le point très fréquemment, de façon à ne plus commettre aucune erreur d'itinéraire. Et dès qu'il se produit quelque chose de suspect, nous nous défilons prestement derrière une haie ou dans un fossé.

A 7 ou 8 kilomètres de la frontière, la proximité immédiate du principal poste de sentinelles nous est révélé par son éclairage extérieur : un gros bec électrique.

En un endroit pareil, la moindre imprudence nous perdrait. Nous n'avancions plus guère qu'en rampant. Les yeux bien ouverts, les oreilles tendues. Enfin, nous atteignons un petit cours d'eau que nous avons noté comme voisin de la dernière ligne de sentinelles.

Mais, à ce moment, nous étions condamnés à une assez longue attente. On était dans la première nuit du premier quartier. La lueur qu'il donnait était assez vive. Aussi longtemps que la lune ne serait pas couchée, nous ne pouvions plus marcher ni même ramper à découvert. Nous trouvions qu'elle y mettait le temps. Nous l'accusons même d'être en retard d'une heure sur les indications météorologiques du *Journal de Magdebourg* consulté par nous. Elle n'était

d'ailleurs pas dans son tort, non plus que le journal. C'était d'une fantaisie de la montre de Garros que provenait notre erreur.

Mais la nuit est redevenue noire. Nous nous remettons en route, marchant à quatre pattes le plus souvent, et nous arrivons sur un vaste plateau complètement nu. Pas un arbre, pas une maison ne s'y voit. Nul doute ne nous est plus maintenant possible : nous touchons au but.

Néanmoins, nous nous sentons quelque peu troublés par ce fait que nous ne découvrons pas un point de repère, qu'on nous a indiqué, c'est-à-dire un piton dominant ce pays dépourvu de tout autre relief. Nous avons beau chercher, nous n'apercevons pas le moindre piton. Malgré tout, nous gardons la conviction de n'avoir pas fait fausse route.

Ce qui contribue à nous affermir dans cette opinion, c'est qu'au loin nous voyons de nouveau une maison vivement éclairée qu'on nous a signalée aussi comme pouvant nous servir de phare. Seulement, on nous l'avait donnée comme étant le poste de relève des sentinelles surveillant ici la frontière, alors qu'il s'agissait en réalité d'une usine à coke située sur le territoire même des Pays-Bas. Mais, sous réserve de cette erreur d'identification, c'était bien le repère lumineux dont on nous avait parlé.

Quant au fameux piton, qui n'était pas plus imaginaire et qui nous deviendrait visible un peu plus tard, ce n'était ni plus ni moins, dans le voisinage de cette usine, qu'un de ces amas énormes de scories qu'on rencontre très fréquemment dans les pays industriels.

Nous n'avancions plus qu'à plat ventre, et nous traversons ainsi une terre labourée, que coupent, sur notre droite, des empreintes de pieds très nombreuses.

— C'est, nous disons-nous, le chemin de relève des sentinelles. N'importe ! allons toujours !

En rampant, à peine faisons-nous 500 mètres à l'heure. Et dans quel état d'esprit, on s'en doute. C'est amalgame singulier d'appréhensions terribles et d'espoir.

Mais voilà qu'à 20 mètres de nous se dresse une petite haie épineuse. Dans un souffle, nous nous exprimons cette idée qu'elle borde la route où, si nos renseignements sont bons, les sentinelles doivent se trouver.

A cet instant précis, nous entendons tousser à notre droite.

Garros me prend le bras, me le serre avec force. Il me fait comprendre par là qu'il faut nous taire, ne plus bouger.

Retenant notre respiration, nous ne faisons plus qu'un avec le sol.

Tout à coup, la sentinelle qui vient de tousser se met en marche et vient sur nous. Brusquement elle s'arrête. Nous avons l'impression angoissante qu'elle nous a aperçus dans la nuit.

Mais non, elle repart, passe à quelques mètres de nous et continue sur notre gauche.

Puis elle revient, continue vers la droite et fait halte.

Alors s'élève une voix à laquelle une autre répond. C'est un dialogue de gens s'entretenant face à face, et pour ainsi dire nez à nez, leur diapason le prouve.

Or, nous savons que les sentinelles en ligne sur ce point-là sont séparées par un intervalle de 150 mètres. Donc, si l'une d'elles s'est déplacée pour aller causer avec sa voisine de droite il y a fortes chances pour que ce déplacement ouvre devant nous une brèche temporaire double de largeur. Il faut en profiter.

Obliquant vers la gauche en rampant, nous atteignons le pied de la haie d'épine. Elle offre, par bonheur, des interstices, là où ses petits troncs successifs émergent du sol. A tâtons Garros trouve le sien, et moi le mien. Nous nous y glissons.

Au delà, le terrain forme une légère déclivité. Puis, à un mètre et demi plus loin, court au-dessus de l'herbe un fil de fer.

Il est disposé de manière telle qu'on doive s'y empêtrer et que le bruit que l'on fera en tombant donnera l'éveil à la sentinelle la plus proche. Mais nous l'apercevons à temps et ne nous y empêtrons pas.

Nous nous trouvons maintenant dans un petit pré d'une centaine de mètres de largeur. Toujours à plat ventre, nous le traversons. Une broussaille de barbelés le borde. C'est le dernier obstacle qui nous attend. D'un bond, sans nous soucier des écorchures aux mains et des déchirures aux vêtements, nous sautons par-dessus. D'un autre bond, nous franchissons un ruisseau dont le cours sinueux délimite la frontière. Et, le cœur battant, l'âme épanouie, les yeux mouillés, nous nous embrassons.

Nous sommes rendus en Hollande !
Les Allemands ne nous reprendront pas !

Lieutenant MARCHAL,
Pilote aviateur.

Histoire d'une petite hostie



LA messe s'avance. Tous les fidèles maintenant sont préoccupés du très grand mystère qui s'y prépare. Un léger carillon. L'orgue lance un dernier grondement sonore et les chants meurent peu à peu. Il y a un bruit de bancs, de chaises remués... Posé sur le sol, l'encensoir, tel un cœur, laisse échapper sa prière en nuages odorants : c'est l'instant de la consécration. D'un coup sec le prêtre soulève le couvercle du ciboire. Les petites hosties prisonnières respirèrent l'encens qui venait à elles, se mêlant aux reflets d'or du soleil et du calice. L'une d'elles, dont je veux vous dire l'histoire, plus curieuse que ses compagnes, pensa : que va-t-il advenir de nous ?

Dans le grand silence apaisé, des hommes et des choses, un murmure, doux comme une supplication d'enfant, fort comme la volonté de Dieu, pénétra dans le ciboire : *Ceci est mon corps*. Soudain, la petite hostie se sentit transformée. La substance du pain disparut. Quelque chose de nouveau, d'inconnu, qui palpait comme un cœur, pensait comme un esprit, se substituait au pur froment. Et voici que des frémissements angéliques, des adorations, des prières venaient à elle ? Mais était-ce bien à elle ? Elle n'était plus elle-même, mais seulement un vêtement : elle couvrait le corps d'un Homme-Dieu.

Eh quoi ! c'était donc pour cette grande œuvre, pour ce magnifique honneur que, toute son existence, elle avait été choyée.

Une dernière fois, avant de s'évanouir pour toujours la petite âme de l'hostie en refaisait par le souvenir toutes les étapes.

Par un beau soir d'automne, alors que les sillons étaient bruns d'avoir été fraîchement

remués et que le soleil se couchait de violet et d'ocre, l'âme de la petite hostie se cachait dans un grain bien plein de froment qui retombait avec beaucoup d'autres en pluie d'or dans un champ de Beauce. Et le semeur chantait parce que sa tâche était finie et son cœur pur.

Quand elle se vit enterrée dans le sillon la petite eut peur. Il y faisait très noir. Il y avait des bruits comme ceux d'animaux très forts qui creusaient et rongeaient, et puis, elle était seule. Bientôt, l'humidité commença de dissoudre sa frêle enveloppe. A partir de ce moment ses souvenirs étaient confus. Elle se ressouvenait seulement longtemps, très longtemps après, d'être devenue une petite herbe menue que le vent courbait, mais que le soleil réchauffait, tandis que la rosée matinale s'accrochait à sa cime comme un diamant. Au-dessus d'elle le ciel était toujours le même, et, ô bonheur, elle n'était plus seule ; le champ tout noir avait verdi, et chaque jour, à chaque heure presque, se transformait jusqu'à devenir une mer immense et jaune, trouée de rouge et de bleu. Oh ! la joie d'être le bel épi que l'on regarde, que l'on caresse du bout des doigts et qui plie sous son fardeau ! Puissé-je être ainsi toujours !

C'était là une pensée orgueilleuse. Le semeur très doux vint un matin dans le champ où se dressait le bel épi. Il était armé d'une grande faux. C'est ainsi, dit-on, que les hommes se représentent la mort. Le moissonneur coucha en une journée tout le champ à terre. Tous les épis y passèrent, même les plus beaux. Et l'homme se releva le soir, heureux. Une cloche tintait dans le lointain : il unit son âme à la prière et remercia le maître de la terre. La petite âme de l'hostie, cachée dans l'épi, en reçut comme une commotion. Le Créateur l'appelait à une autre destinée.

Il y avait encore un trou dans les souvenirs de la petite hostie.

Une nouvelle transformation d'elle-même avait eu lieu. Elle était devenue une pâte très blanche que des mains plus blanches encore traitaient avec délicatesse. Elle se trouvait dans une maison de silence, de prière, de sainteté. Il y avait autour d'elle une atmosphère d'église, comme maintenant, où des chants harmonieux se mêlaient aux tintements d'un angélus, à des bruissements d'ailes, à des

pensées pures. La petite hostie apprit d'une compagne plus ancienne, qu'elle était dans un couvent et qu'on voulait faire d'elle quelque chose, elle ne savait au juste quoi, mais qui serait très innocent, très pur, comme cet agneau gravé sur elles, en même temps que très douloureux, sanglant même, car l'agneau portait une croix.

... Et lorsque le prêtre, après l'élévation, eut refermé le ciboire, la petite hostie songea : je dois avoir rempli ma destinée, mon Créateur voulait que je lui servisse de vêtement.

*

* *

La messe se poursuivait, une seconde fois, le ciboire s'ouvrit. Il y avait tout autour plus de prières, plus d'adoration, plus de parfum, plus d'anges. Le prêtre prit la petite hostie entre ses mains. Elle vit alors les têtes se baisser, les âmes s'ouvrir pour la recevoir, comme naguère les sillons avait reçu le beau grain de froment. Le prêtre descendait les marches de l'autel et la foule venait à elle, la petite hostie, et les cloches sonnaient à toute volée, car on était au matin de Pâques. Les rangs des fidèles s'allongeaient derrière la table sainte. Il y avait là des enfants, des jeunes gens, des personnes âgées, et jusqu'à la petite hostie qui tremblait entre les doigts du prêtre s'envolaient des prières, des actes d'adoration, d'amour, de désir et aussi de regret. Vers qui irai-je ? pensait-elle, et elle aurait voulu aller là-bas au bout de la nef, vers ceux qui ne venaient pas à elle, mais qui la désiraient cependant tout au fond d'eux-mêmes, parce qu'ils sentaient en elle la force, la vie, la résurrection, parce qu'elle était le bon Dieu.

La petite hostie, mes enfants, était heureuse de sa transformation. Elle avait perdu sa substance, mais il lui semblait encore être elle-même, le grain perdu qui ressuscita un matin de printemps, la blanche farine pétrie par des mains pieuses et qu'aujourd'hui la parole divine avait changée au corps et au sang, en l'âme et en la divinité du Maître divin. Il lui semblait qu'elle allait demeurer dans l'âme toujours, comme dans un ciboire. Or, le petit garçon qui reçut de la main du prêtre la petite hostie lui dit : " Petite hostie, viens dans mon âme ! J'ai faim de Dieu : tu seras ma nour-

riture. J'ai soif d'espérance et d'amour : aide-moi à devenir meilleur. Le monde est méchant : sois ma force, mon refuge, mon secours." Dieu répondit à l'enfant : "Je le veux, fais de moi selon ta volonté." Une fois encore, la petite hostie se transforma. Elle fut une pensée humble, elle repoussa une tentation ; mais ô miracle, elle n'était pas anéantie, elle était devenue une âme chrétienne et forte d'enfant.

L. LOT

[Bull. paroiss. de l'Imm.-Conc.]

NOUS EN AVONS

... "Non, madame, nous n'en avons pas eu depuis longtemps !"

Ainsi parlait, à une élégante cliente, un jeune employé du rayon des soieries, dans un grand magasin. Mais son chef de comptoir l'avait entendu. Se précipitant et multipliant les courbettes, il s'empressa de dire à la cliente :

"Si madame veut bien me permettre... Ce jeune homme est dans l'erreur... Nous en avons, au contraire, une réserve importante dans les réserves, dans les..."

Puis se penchant vers l'employé, il lui dit, à voix basse, mais avec une fureur contenue :

"Envoyez chercher tout de suite, n'importe où, imbécile !"

L'employé ne bougea pas. Quant à la cliente, elle riait aux larmes. Et le propriétaire, exaspéré, la vit partir sans trouver un mot pour la retenir davantage. Alors, il éclata :

"Qui est-ce qui m'a procuré un imbécile pareil?... Et vous riez, vous osez rire, vous aussi!... Sachez que nous avons toujours tout en magasin, tout, tout!... Du reste, je vous flanque à la porte !

— Et pourquoi ?

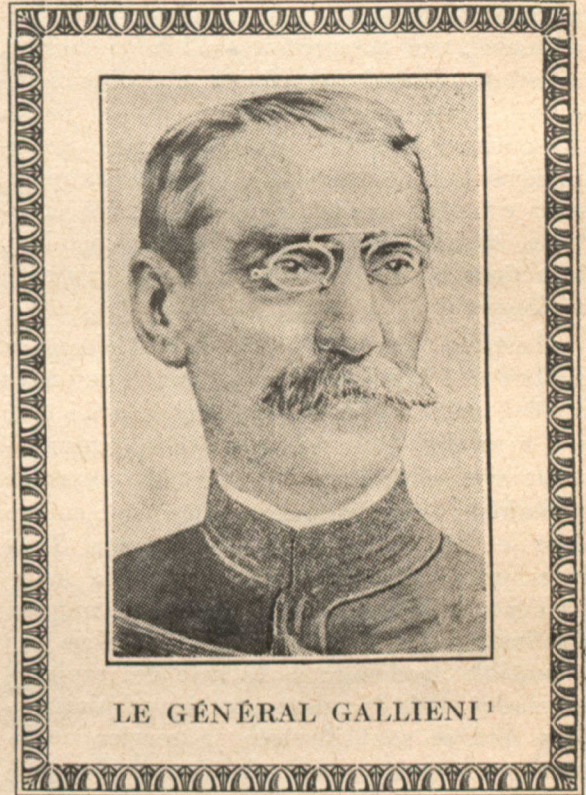
— Je vous ai entendu, de mes propres oreilles, dire à cette dame : "Nous n'en avons pas eu depuis longtemps."

— Sans doute, la cliente me parlait du grand orage d'hier ; elle venait de me dire : "Il y a longtemps que nous n'avons pas eu de beaux jours, Monsieur !"

—... !!!

La grande guerre et ses grandes figures

PAR LE R. P. ALEXIS, CAPUCIN

LE GÉNÉRAL GALLIENI¹

LES Français éprouvent un singulier plaisir à dire du mal de leur pays. On les voit criant sur les toits que la France est en pleine décadence et recueillant les moindres indices de sa décrépitude. Mais, s'ils aiment à se diffamer eux-mêmes ils n'aiment point que les étrangers abondent dans leur sens et se refassent l'écho de leurs lamentations. Étranges contradictions de la nature humaine !

La France est-elle vraiment en décadence, comme on le prétend ? Non certes, les apparences, depuis une quarantaine d'années donnaient le change sur sa santé morale ; mais la Grande Guerre a bien prouvé que son cœur n'avait point faibli.

¹ Voir le *Correspondant* du 18 janvier 1915.

Les peuples, dans le cours de leur longue vie, passent par des crises périodiques auxquelles les contemporains sont tentés d'attribuer une importance exagérée. Ceux-ci sont trop près des événements pour les juger de sang froid ; la postérité seule les établira dans leurs exactes proportions.

Sans prétendre tout admirer dans la France actuelle, ce qui serait peu judicieux, nous estimons que, tout compte fait, son bilan politique, artistique, littéraire et religieux n'a point à souffrir de la comparaison avec celui du passé. Et, pour nous limiter au sujet que nous entreprenons de traiter dans la présente biographie, nous estimons que le dix-neuvième siècle constitue, au point de vue de l'expansion coloniale, la période la plus brillante de notre existence nationale.

C'est que, en effet, l'empire colonial que la France a édifié dans les cinquante dernières années, au prix d'héroïques efforts, à décuplé son territoire, triplé sa population et grandement accru son commerce² ; et sa puissance militaire³ ; quoique cet empire soit encore dans les langes de l'enfance. Avouons, d'ailleurs, que la Providence a prodigué à notre pays pour l'heureux succès de son entreprise des instruments incomparables. Il nous est impossible de donner ici la liste des explorateurs, des chefs de colonnes et des administrateurs qui se sont illustrés au service de la patrie. Contentons-nous de nommer les quatre hommes qui, par la puissance et la souplesse de leur génie, méritent d'être placés au premier rang parmi les fondateurs d'empires.

Le premier est le général Bugeaud, pacificateur et colonisateur de l'Algérie ; le second est le général Faidherbe, précurseur de génie, auquel les conquérants de l'Afrique occidentale font remonter leur inspiration ; le troisième est Gallieni le plus pratique, le plus complet et le plus heureux des coloniaux ; le quatrième, enfin, est le général Lyautey encore vivant, l'homme du Maroc que la France entière acclame.

La famille de Gallieni, française depuis longtemps, est d'origine italienne. Son père commandait la petite garnison du Val d'Aran, dans les Pyrénées, lorsqu'il naquit au bourg voisin de Saint-Béat, Haute-Garonne, 24 avril 1849.

L'enfant fit de bonnes études au *prytanée* de la Flèche, collège entretenu aux frais de l'État en faveur des fils d'officiers. Il est tranquille et peu expansif, passionné pour la lecture et les récits de voyages. On ne s'étonna donc pas lorsque, tout jeune encore, il manifesta son intention de se destiner à l'infanterie de Marine, nom que l'on donnait alors à l'armée coloniale.

Admis à l'école Saint-Cyr en 1868 il y fit son stage régulier de deux ans, et en sortit avec sa promotion, le 15 juillet 1870, le jour même de la déclaration de la guerre.

Le jeune sous-lieutenant, versé immédiatement dans l'armée de Sedan, eut le grand honneur de se battre à Baxailles sous les ordres du commandant Lambert et de défendre la maison que devait immortaliser le peintre Neuville dans son tableau intitulé "Les dernières cartouches."

La paix signée, Gallieni entre dans la carrière coloniale qu'il s'était choisie. Sa première garnison fut à l'île de la Réunion, dans l'océan Indien ; sa seconde à Saint-Louis-du-Sénégal. C'est là que l'attendaient, à l'âge de vingt-neuf ans, les galons de capitaine.

Cet avancement rapide constitue l'un des attrait du service aux colonies. La vie sous les tropiques est aussi exposée que sur les champs de bataille ; car la fièvre jaune, la malaria, les maladies de foie déciment chaque année nos troupes métropolitaines, et ont tôt fait de venir à bout des plus robustes tempéraments : mais les vides laissés par les morts sont comblés par les survivants. D'ailleurs, l'indépendance du désert, l'ivresse du commandement et de l'initiative, la pensée de conquérir des royaumes à la tête de quelques bandes demi-sauvages, de sortir enfin de la monotonie des garnisons françaises, exercent sur l'ardente jeunesse de nos armées un vrai prestige.

2° Mouvement commercial des colonies françaises en 1912 : importation et exportation :

Algérie (francs).....	1, 255, 000, 000
Tunisie.....	310, 949, 188
Maroc.....	237, 534, 620
Autres colonies.....	1, 287, 167, 369

Totaux..... 3, 090, 651, 177
Soit plus de six cents millions de piastres.

3° " En juillet 1918, déclarait au Sénat le Ministre des Colonies, les colonies françaises avaient fourni à la métropole 680,000 combattants et 283,000 travailleurs, soit un total de 918,000 hommes."

Lorsque Gallieni débarqua pour la première fois sur la côte africaine, 1878, de graves événements se préparaient qui devaient orienter sa destinée. L'heure avait enfin sonné où les rêves d'un empire français au Soudan entretenus par tant d'héroïques explorateurs allaient devenir une réalité.

Mais, pour faciliter l'intelligence de ce qui va suivre, quelques notions préliminaires sur l'Afrique occidentale s'imposent.

On appelle Soudan la partie centrale de l'Afrique, au nord de l'Équateur. Il est actuellement divisé entre la Grande Bretagne à l'Est, et la France à l'Ouest ; c'est de cette dernière partie dont nous voulons parler.

L'empire colonial français en Afrique occidentale se compose de deux régions bien distinctes ; la région désertique et la région agricole. La première, qui s'étend depuis l'Atlas jusqu'au Niger et au lac Tchad, comprend le désert du Sahara. Elle est sans valeur économique. Quelques tribus nomades de Maures et de Touaregs, musulmans fanatiques, parcourant seules l'immense solitude.

La seconde région, au contraire est extrêmement fertile, et nous sera très précieuse, sinon comme colonie de peuplement, (le climat ne convient guère aux européens), du moins comme colonie d'exploitation. Des fleuves nombreux : le Sénégal, la Gambie, le Niger, etc., l'arrosent ; les pluies tropicales vivifiées par un soleil ardent donnent à la végétation une vigueur extraordinaire. Toutes les cultures industrielles dont l'Europe fait tant d'usage y réussissent admirablement. La côte, basse, marécageuse, malsaine, est couverte d'une zone de forêts encore inexploitées d'une valeur marchande incalculable. L'intérieur s'élève en un haut plateau, moins riche, mais plus salubre et plus aisément colonisable.

La population indigène est assez dense : dix millions, peut-être, sous notre protectorat ; autant et plus qu'à ces dernières années elle était partagée entre plusieurs royaumes barbares divisés de langues et de races, en proie à des guerres perpétuelles, écrasée sous la tyrannie d'affreux despotes, et réduits à l'état de la plus abjecte servitude. La propagande musulmane a conquis à l'Islamisme la majorité de ces pauvres gens. Ceux qui demeurent attachés à leurs fétiches sont sollicités de plus en plus efficacement par nos intrépides mission-

naires chrétiens, mais la faiblesse de leur esprit et la corruption de leur cœur opposent de grands obstacles à leur conversion sincère.

Il n'est que juste d'ajouter que la conquête de l'Afrique par les nations d'Europe fut pour ces peuplades une véritable bénédiction qu'elles n'ont pas été lentes à apprécier. La paix française a transformé le pays. On y vit heureux maintenant. Les indigènes s'engagent dans nos régiments par milliers, et deviennent des soldats intrépides qui vouent à leurs chefs un véritable culte. Bref, tout progresse. La justice règne, l'agriculture s'étend de proche en proche, le commerce et les arts de la civilisation se développent.

Les visées annexionnistes de la France sur le Sénégal datent de loin. Nos négriers y pratiquèrent jadis la traite. Louis XIV créa les postes de Saint-Louis et de Gorée. Mais la rigueur de ce climat et le manque de suite de notre politique paralysèrent notre essor colonial. Il était réservé au général Faidherbe, dans la seconde moitié du siècle dernier, de fixer nos indécisions et de tracer d'une main ferme le plan de notre empire africain.

Et encore, ce plan faillit-il avorter en voyant le jour. Les Anglais, qui, naguère, nous avaient si prestement évincés de la Nouvelle Zélande, finirent par se rendre compte que l'Afrique, jusque-là méprisée, méritait un meilleur traitement. Avec leur sens pratique aigu ils se hâtèrent de réparer leur erreur et de regagner le temps perdu. Des postes furent établis un peu partout, dans le Delta du Niger, à la Côte d'Or, à la Sierra Leone, sur la Gambie ; des missions nombreuses, munies abondamment de whisky et de cotonnades, signèrent avec les roitelets de la côte des traités de protectorat ; bientôt elles s'avancèrent dans l'intérieur des terres, et notre hinterland fut menacé.

La France s'émut. Bismark, désireux de nous distraire de la pensée de la revanche et de nous brouiller avec l'Angleterre, se montrait favorable à notre expansion coloniale.

Le général Brière de l'Isle, gouverneur du Sénégal, reçut l'ordre de parer au péril britannique.

C'était un chef intelligent, disciple de Faidherbe et nourri de sa doctrine. Il résolut d'aller hardiment de l'avant et de procéder à

l'occupation de l'intérieur du pays. Son œil expérimenté découvrit aussitôt dans le jeune capitaine Gallieni, l'instrument prédestiné à l'exécution de ses desseins.

L'expédition projetée était grosse de difficultés, car la force ne devait y jouer qu'un rôle secondaire en appuyant la diplomatie. Comment songer, en effet, à conquérir avec quelques miliciens un royaume grand comme la France, presque entièrement inconnu, défendu par les bandes du sultan Ahmadou, célèbres pour leur courage, auxquelles ne manquait, pour former une armée véritable, que l'organisation scientifique ?

Gallieni prouva bientôt que son esprit d'organisation était à la hauteur des circonstances. Le récit de sa campagne qu'il publia à Paris fit sensation. L'année 1879 fut consacrée toute entière aux préparatifs indispensables, instruction des troupes, établissement des dépôts, construction des fortins sur le Sénégal. Enfin, le 30 janvier 1880, la colonne expéditionnaire prit le chemin de l'intérieur. L'espace nous manque pour narrer ici les péripéties du voyage, obstacles, maladies, combats, palabres interminables, promesses et fourberies d'Ahmadou. Quoiqu'il en soit, le 10 mars 1881, le prince barbare fut amené à signer en due forme un traité qui attribuait à la France le protectorat de ses vastes états, depuis le Sénégal jusqu'à Tombouctou.

Est-ce à dire que le Soudan fut d'ores et déjà, soumis à nos armes ? Non, on sait ce que vaut l'engagement d'un roi nègre. Il nous faudra bien des années pour rendre l'occupation du territoire effective. Mais le but recherché était atteint. La France, en possession de son instrument diplomatique, barrait désormais la route à ses ambitieux voisins et s'as-surait l'avenir.

Cet éclatant succès valut à Gallieni la médaille d'or de la Société de géographie, la croix de chevalier de la Légion d'honneur et le grade de commandant.

Du Sénégal le nouveau chef de bataillon passe aux Antilles où il put se reposer. Mais les loisirs de la vie de garnison convenait mal à son activité. Cinq ans plus tard, 1886, nous le retrouvons au Sénégal.

On était en guerre. Les chefs indigènes alarmés par nos progrès avaient repris les armes. Les trois principaux : Ahmadou, au

nord, Samory, au sud et Mahmadou-Lamine, à l'est, insultaient nos frontières et razziaient nos alliés. Le lieutenant-colonel Gallieni fut chargé de tenir tête à l'orage. Il ne trompa pas l'espoir mis en lui. En deux campagnes, 1886-1887, tantôt rusant avec Samory, tantôt parlementant avec Ahmadou, tantôt écrasant les bandes de Mahmadou-Lamine, il réussit à pacifier la contrée et annexer à la France 900,000 kil. carrés.

Après avoir rétabli la paix il fallait organiser le territoire et en commencer l'exploitation méthodique, tâche grandiose à laquelle le brillant officier ne faillit point. Sous son impulsion le pays fut sillonné de routes, les rivières furent couvertes de ponts, un réseau de voies ferrées fut inauguré, l'agriculture fut favorisée, le commerce protégé, bref la civilisation se révéla. Le gouvernement, appréciant comme il convenait ses services, lui décerna la croix d'officier de la Légion d'honneur, 5 juillet 1880.

Rentré en France pour refaire sa santé ébranlée, Gallieni y demeura trois ans. Ce furent encore des années d'actif labeur pendant lesquelles il publia son ouvrage intitulé : "Deux campagnes au Soudan français," gagna brillamment le brevet d'État major, et fut promu colonel et chef d'état major de l'armée coloniale.

Sur ces entrefaites, de graves événements rendirent au Tonkin sa présence nécessaire.

La grande colonie asiatique de Cochinchine était pour notre héros un champ d'opérations encore inconnu, où ses expériences africaines ne pouvaient guère lui servir. Les Annamites ne sont point des barbares ; ils possèdent une civilisation fort ancienne qui leur vient de la Chine et dont ils sont fiers. Ils jouissent d'une forme de gouvernement et de traditions familiales auxquelles ils sont extrêmement attachés ; et, malgré l'obséquiosité orientale qu'ils manifestent dans leurs relations avec nous, ils méprisent secrètement les Occidentaux. Les chrétiens seuls sont sincèrement gagnés à notre cause.

Or, c'est dans ces pays plus densément peuplés que la France, où les quatre mille européens qui les habitent sont noyés dans une masse de vingt millions d'indigènes, que le gouverneur général de Lanessan entreprit d'introduire des réformes démocratiques à la façon des politiciens de Paris. L'effet de

pareilles utopies ne se fit pas longtemps attendre. En quelques mois le Tonkin fut profondément troublé, le mécontentement se manifesta partout, les révoltes éclatèrent, et la piraterie, extirpée à grande peine depuis quelques années, reprit naissance.

On dut se hâter de rappeler le malencontreux réformateur et de recourir aux services éprouvés des professionnels coloniaux.

Gallieni fut donc préposé au gouvernement des premier et deuxième territoires, c'est-à-dire des régions où la révolution battait son plein.

Il ne tarda pas à se mettre au courant de l'état des affaires et des griefs des populations. Une fois assuré de son terrain, il rendit à chaque groupe ethnique l'autonomie que, par ignorance, on lui avait ravie, et renonça à l'administration directe que le protectorat avait eu le tort d'assumer. Mais il mit à cette autonomie administrative des communautés indigènes cette condition qu'elles seraient tenues strictement responsables pour leurs membres et qu'elles garantiraient l'ordre public.

Une fois rétablie la paix dans les esprits, il entreprit l'extirpation par les armes de la piraterie qui désolait les campagnes. C'est alors qu'il inventa la tactique dite de la *tache d'huile* qui l'a rendu célèbre et dont les heureux résultats sont aujourd'hui universellement reconnus dans le monde colonial.

Renonçant aux grands mouvements par colonnes puissantes qui parcourent à grands frais les campagnes, dont les succès sont éphémères, parce que les bandes révolutionnaires se réforment dès qu'elles ont disparu ; il procéda par occupation limitée mais permanente. Un petit district est formé, organisé, avec une force publique adéquate et des chefs compétents. A côté de ce premier district un second est établi dans les mêmes conditions, et jamais on ne progresse avant d'avoir assuré ses derrières. Ce système qui, théoriquement, semble un peu lent, est au contraire très rapide, et très efficace. Le fait est que, lorsque, en janvier 1896, le colonel rentra en France, il laissa le Haut Tonkin en pleine prospérité.

Mais une nouvelle tâche d'importance capitale attendait déjà le grand colonial.

Cette fois, c'était à Madagascar qu'il lui faudrait expérimenter sa méthode. La grande île, à peine conquise et pacifiée, était tombée

entre les mains d'un politicien idéologue de l'école de Lanessan, le président général Laroche.

Celui-ci crut s'illustrer par deux mesures importantes dont il attendait des merveilles.

Il faut savoir que Madagascar, dont la superficie est grande comme la France, ne compte encore qu'une population clairsemée et peu homogène. Dans les plaines et sur les côtes sont dispersés trois millions de Sakalaves, peuplades grossières et misérables. Sur le plateau central et dans les montagnes un royaume à demi civilisé s'est établi, celui des Hovas qui comprend un million d'habitants. Les Hovas avaient une capitale : Tananarive, une reine, des ministres et s'arrogeaient une certaine domination sur les Sakalaves ; mais ces derniers n'ont jamais reconnu les prétentions des Hovas et vivaient avec eux sur le pied d'hostilité perpétuelle.

Or, le gouverneur Laroche crut d'habile politique de reconnaître officiellement la suprématie des Hovas et de simplifier ainsi l'action du protectorat français.

Il n'aboutit malheureusement qu'à soulever les Sakalaves, sans même gagner la reconnaissance des Hovas, ennemis naturels de toute domination étrangère.

La seconde mesure du gouverneur ne fut pas plus heureuse que la première.

L'esclavage régnait alors dans la grande île. M. Laroche, avant de rentrer en France, signa un décret qui, sans délai et sans compensation pécuniaire, établissait le régime de la liberté. Le malheureux ne réfléchit pas que, en ruinant totalement la noblesse et la bourgeoisie indigènes, il rendait aux esclaves eux-mêmes un mauvais service, puisqu'il les jetait sans préparation sur le pavé, et dans la misère.

Le résultat de cette belle politique fut une insurrection générale qui mit la colonie à deux doigts de sa perte.

Gallieni, nommé général, 1896, fut chargé de sauver la situation. Le nouveau résident se hâta en arrivant, de rapporter le malencontreux décret d'affranchissement, se réservant de régler la question à loisir ; puis, il étudia soigneusement la situation et consulta les colons et les hommes compétents. Or, il apprit que la cause principale de la révolte était la trahison de la reine Kanavalo dont les

ministres, en affectant le plus grand respect pour le résident, envoyaient partout des émissaires qui fomentaient l'insurrection. Le général Gallieni n'était pas homme à se laisser bernier. Dès qu'il eut en mains les preuves de leur félonie, il fit arrêter les ministres qui furent immédiatement jugés et condamnés à mort. (Octobre 1896.) Quant à la reine il la déposa, l'envoya en exil, 27 février 1897, abolit son royaume et le proclama colonie française. Ces mesures vigoureuses causèrent à Paris une véritable stupeur, mais le prestige du gouverneur était tel qu'on n'osa pas le désavouer.

Libre désormais de ses mouvements Gallieni résolut d'appliquer à fond ses théories et ses méthodes. Il commença par pacifier le pays selon le procédé de la tache d'huile. Peu à peu les cercles se formèrent et la paix se rétablit. Il fit en sorte que, simultanément avec la paix, l'organisation administrative et la colonisation progressassent. Les officiers chefs de cercle, les sous-officiers eux-mêmes, chefs de poste, apprirent à sortir des limites étroites de leurs devoirs militaires pour assumer les responsabilités diverses de l'administrateur. Ces nouveaux emplois leur parurent pleins d'intérêt, et ils firent merveille.

Guidés par les admirables et incessantes circulaires du gouverneur général qui les instruisait sur toutes choses avec une compétence universelle, ils se transformèrent en architectes, en entrepreneurs, en conducteurs des ponts et chaussées, en ingénieurs, voire en maîtres d'école et en juges de paix.

La colonisation européenne fut particulièrement favorisée ; les soldats de l'armée d'occupation furent sollicités par les sérieux avantages qui leur étaient offerts à s'établir dans le pays. Bref, la colonie subit une complète transformation ; et lorsque, après neuf années de gouvernement, en 1905, le général sollicita son rappel, l'île de Madagascar était devenue l'un des plus beaux fleurons de la couronne de la France.

On sait également quel rôle il joua dans la bataille de la Marne qui sauva la France. Il était parvenu à ramasser de-ci de-là quelques divisions qui devaient former le noyau de la défense de la place. Ces soixante mille hommes il les confia au général Maunoury, et jouant le tout, il les lança dans la fournaise. Son sacrifice ne fut point inutile ; la sixième armée

arrêta sur l'Oureq l'aile droite du général von Kluck et décida, si l'on en croit certains écrivains militaires, du sort de la bataille.

Nommé, novembre 1915, ministre de la Guerre, le général Gallieni dont les forces étaient épuisées par la fatigue et la maladie se dévoua sans ménagement. Il mourut en mai 1916, muni en pleine connaissance des sacrements de l'Église. La France le pleura et lui fit des funérailles nationales.

Grand, maigre, raide et distant, à la façon des officiers britanniques, il cachait l'éclair d'acier de ses yeux gris sous un front haut et d'épais sourcils blonds. Au demeurant d'accueil facile et d'une simplicité parfaite.

Dans la vie privée, il était d'une affectueuse bonté, et il adorait les enfants. Il imitait le général Bugeaud dans son amour de l'agriculture. Autour de sa terre de la Gabelle, sur la côte d'Azur, il avait planté une vigne dont il surveillait la croissance. Mais c'était avant tout un intellectuel, et son plus grand plaisir il le trouvait dans la lecture. Versé dans les principales langues modernes : l'anglais, l'allemand, l'italien, il suivait curieusement le mouvement des idées. Il a composé plusieurs ouvrages relatifs à ses campagnes, qui sont remarquables non seulement pour leur valeur intrinsèque, mais pour leur bonne tenue littéraire.

La renommée du général Gallieni grandira avec le recul des années. Comme tous ceux qui passent leur vie loin de la métropole et qui n'ont pas l'occasion de gagner des victoires retentissantes, son nom était peu connu du grand public ; mais l'armée avait appris à l'estimer.

Il n'était pas un destructeur, il était un constructeur.

Notre empire colonial, déjà magnifique, se développera rapidement ; et à mesure qu'il grandira la France appréciera de plus en plus celui qui en fut sinon le créateur du moins le plus génial ouvrier.

Un dernier mot sur une question qui intéresse spécialement le Canada. Le général Gallieni s'est rangé parmi les abstinents absolus et contre l'usage même modéré des boissons alcooliques. Il attribue à leur usage la plupart des maladies dont souffrent aux colonies les émigrants européens.

FR. ALEXIS, CAP.

ÉPHÉMÉRIDES CANADIENNES

NOVEMBRE 1919

1.— S. E. le cardinal Mercier arrive à Québec à 6 heures 30 du matin, par le train du C. P. R. Il assiste à la grand'messe de la Toussaint à la Basilique. Après la messe, S. E. le cardinal Bégin présente à son illustre collègue les hommages du clergé et des fidèles du diocèse. S. E. le cardinal Mercier répond du haut de la chaire et il fait un portrait saisissant de l'homme de devoir.

Dans l'après-midi, l'auguste visiteur reçoit dans la salle du Conseil législatif, à l'Hôtel du Parlement, les hommages de la province et de la ville de Québec.

— Sir W. Hearst, premier ministre de l'Ontario, défait aux dernières élections provinciales, et ses collègues, remettent leur démission à S. H. le lieutenant gouverneur, l'hon. J.-S. Hendrie.

2. Après avoir assisté à une imposante démonstration d'ouvriers dans l'église de St-Sauveur de Québec, S. E. le cardinal Mercier s'embarque le même soir à bord du "Mégantic" pour rentrer dans sa chère Belgique.

— S. A. R. le Prince de Galles termine officiellement son voyage au Canada. Le Prince quitte Montréal, dans l'après-midi, pour Toronto où il se reposera quelques jours avant de partir pour les États-Unis.

3.— Des élections générales ont lieu à Terre-neuve. Le gouvernement Cashin est renversé.

4. Aux Communes d'Ottawa, le gouvernement unioniste obtient 31 voix de majorité à la troisième lecture du bill d'achat du Grand-Tronc.

7. Le sénat adopte en seconde lecture par une majorité de 4 voix le bill d'achat du Grand-Tronc.

— M. le docteur Roméo Leduc, de Marieville, annonce la découverte d'un corps plus riche et plus puissant que le radium qu'il appelle le "Canadium".

8.— On prête au chemin de fer "Delaware & Hudson" l'intention d'entrer bientôt dans la

ville de Québec et de prolonger son réseau jusqu'à Chicoutimi par la Malbaie.

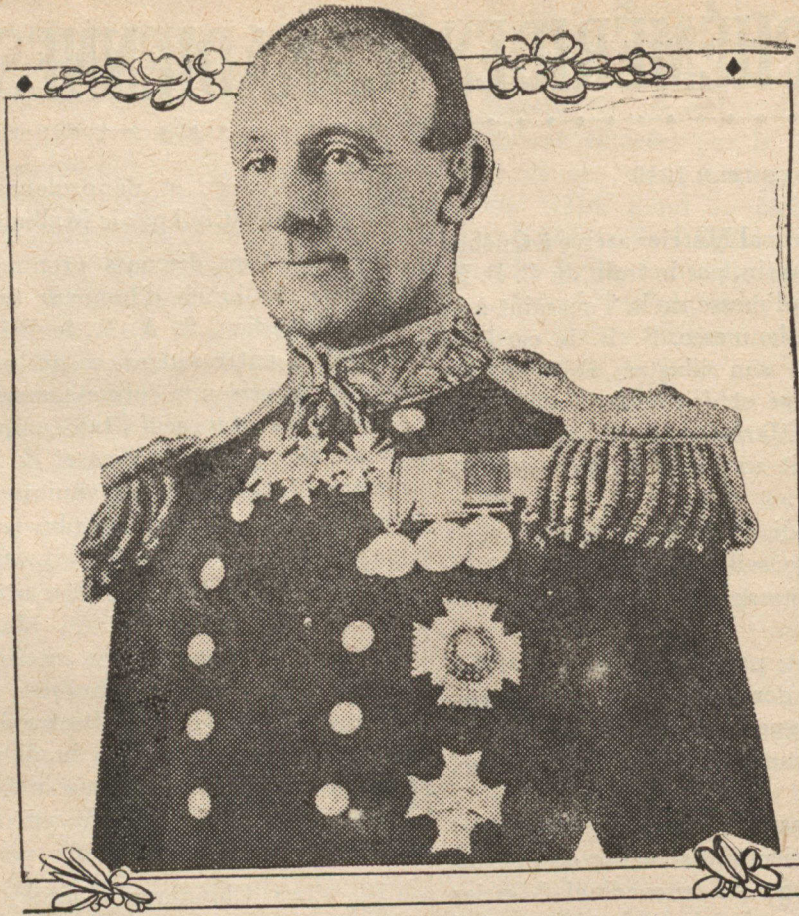
— Dans son discours prononcé à Ottawa, à l'issue du lunch d'honneur que lui offre le Club Canadien, S. A. R. le Prince de Galles proclame, entre autres, ce qui suit : " Notre Empire a pris une forme nouvelle et élargie. C'est à présent un seul État, composé de nations sœurs, d'origines diverses et de langues différentes. La nation britannique est la plus grande, mais les nations plus jeunes ont crû jusqu'à devenir ses égales. La Grande Bretagne, comme les Dominions, n'est plus, maintenant, qu'une partie du tout. Je me considère donc comme appartenant au Canada et aux autres Dominions britanniques de la même façon qu'à la Grande Bretagne. Quand je me rendrai aux États-Unis lundi, je m'y présenterai non seulement comme un Anglais et un Britannique, mais comme un Canadien, et représentant tout l'Empire."

10.— Les Chambres fédérales du Canada sont prorogées à 4 heures 20 de l'après-midi.

11.— L'Action Sociale Catholique fait célébrer, dans la chapelle des Ursulines, sa messe annuelle en l'honneur de saint Michel Archange. Le célébrant, S. G. Mgr Roy, directeur général de l'Action Sociale Catholique, dans une brève allocution, y rappelle la nécessité, pour toute œuvre catholique, de se fonder en Dieu, et pour tout collaborateur, de fonder sa personnalité, son caractère dans l'œuvre elle-même.

— A la demande de notre gracieux souverain, le roi George V, à 11 heures de l'avant-midi, le travail est suspendu pendant deux minutes dans toutes les usines du Dominion, pour commémorer le premier anniversaire de la signature de l'armistice.

— M. le comte de Vogué, petit fils de marquis Melchior de Vogué, de l'Académie française, et M. le vicomte de Sugny sont en visite à Québec. Ils font actuellement un voyage d'études au Canada et aux États-Unis.



Sir J. JELlicOE, amiral de la flotte anglaise.

— Après un séjour de deux mois au Canada, S. A. R. le Prince de Galles part pour les États-Unis où il séjournera quelque temps avant de retourner en Angleterre à bord du "Renown".

12.— L'amiral de la flotte anglaise, sir J. Jellicoe, est actuellement en visite au Canada, dans l'intérêt de la Marine anglaise.

— On annonce qu'au premier novembre, 30,793 demandes de prêts agricoles faites par les soldats avaient été approuvées, et que 15,209 prêts ont été faits, représentant un total de \$49,041,584.00.

13.— L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française prend l'initiative généreuse de fonder une série de "prix d'action intellectuelle" d'une valeur de cent piastres chacun. Ces prix seront distribués, chaque automne, aux concurrents heureux. Les autres conditions des concours sont exposées au *Semeur*, organe de l'A. C. J. C., livraison de novembre.

14.— Le cabinet des Fermiers en Ontario est enfin formé. M. E.-C. Drury, le premier ministre, et ses collègues sont assermentés au Palais législatif de Toronto.

Il se compose de MM. Drury, Bowman, Smith, Biggs et Carmichael et Raney, libéraux ; de MM. Doherty, Grant et Nixon, conservateurs ; de MM. Rollo et Mills, ouvriers. Trois des ministres ont à se pourvoir d'un mandat : MM. Drury, Raney et Doherty.

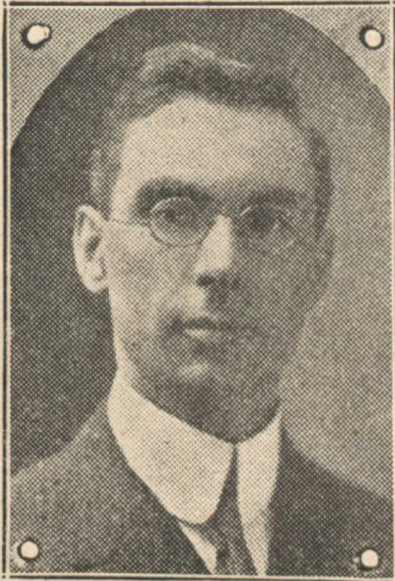
— On annonce d'Ottawa que la dette nette du Canada est de \$1,749,331,192., et que le revenu, cette année, atteindra peut-être 325 millions dont un tiers sera absorbé par les intérêts.

15.— La campagne de l'Emprunt de la Victoire remporte un magnifique succès. Les souscriptions s'élèvent à \$673,199,970., dont \$161,102,200 pour la province de Québec.

— Les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve s'entendent enfin pour soumettre

au Conseil privé la question des frontières des deux pays sur la Côte Nord.

— La puissante maison financière canadienne française, Versailles, Vidricaire, Boulais (limitée) publie le 1er numéro de *la Rente*, guide de l'épargne et du placement, dont le directeur est M. Olivar Asselin.



M. RICHARD SQUIRES

Premier ministre de Terre-Neuve.

17.— Le nouveau ministère, formé à la suite des récentes élections générales de Terre-Neuve, prête serment aujourd'hui. Le premier ministre est M. Richard Squires, qui sera en même temps secrétaire colonial. Les autres ministres sont : MM. Wm Coaker, ministre des Pêcheries ; Wm Warren, ministre de la Justice ; H. Brownrigg, ministre des Finances ; Jennings, ministre des Travaux publics ; Cave, ministre de la Marine ; Halyard, Barnes, Shea, Campbell et Foote, ministres sans porte-feuilles.

18.— L'hon. juge Langelier condamne aux assises criminelles Proteau et Levasseur, tous deux accusés du vol des \$71,000.00 durant la nuit du 18 septembre, sur un train de l'"Ocean Limited", à Harlaka.

19.— On annonce de Montréal que le prédicateur de la prochaine station quadragésimale à l'église Notre-Dame de Montréal, sera M. l'abbé Levé, prêtre du diocèse d'Amiens.

20.— M. W.-H. Moore, de Toronto, l'auteur du *Clash*, est l'hôte d'honneur d'un banquet offert par le Club Canadien des jeunes gens, à Montréal. Dans son discours, il déclare que la population anglo-saxonne, qui abandonne la terre pour les villes, doit se réjouir de s'y voir remplacée par le Canadien français toujours fidèle au sol, et qu'elle doit cesser de traiter comme un simple immigrant ordinaire ce pionnier de la vie canadienne, qui conserva le Canada à ses traditions, contre le danger de l'envahissement par l'étranger.

21.— Un incendie éclate au village Tobin, près des Trois-Pistoles, et détruit 35,000 cordes de bois de pulpe et deux millions de pieds de bois appartenant à la "Brown Corporation", représentant une perte de \$600,000.00.

22.— Le feu détruit de fond en comble le pavillon principal de l'Université Laval, de Montréal.

— Une collision se produit sur la ligne du C. P. R., près de Terrebonne, entre le train éclair "Empress-Special" et l'express de Montréal à Québec. Il y a deux morts et une dizaine de blessés.

23.— A l'église de Notre-Dame de Lévis a lieu la première soirée d'Action sociale catholique depuis les vacances. Les orateurs de la soirée sont : S. G. Mgr Roy, l'hon. M. Thomas Chapaïs et M. C.-J. Magnan.

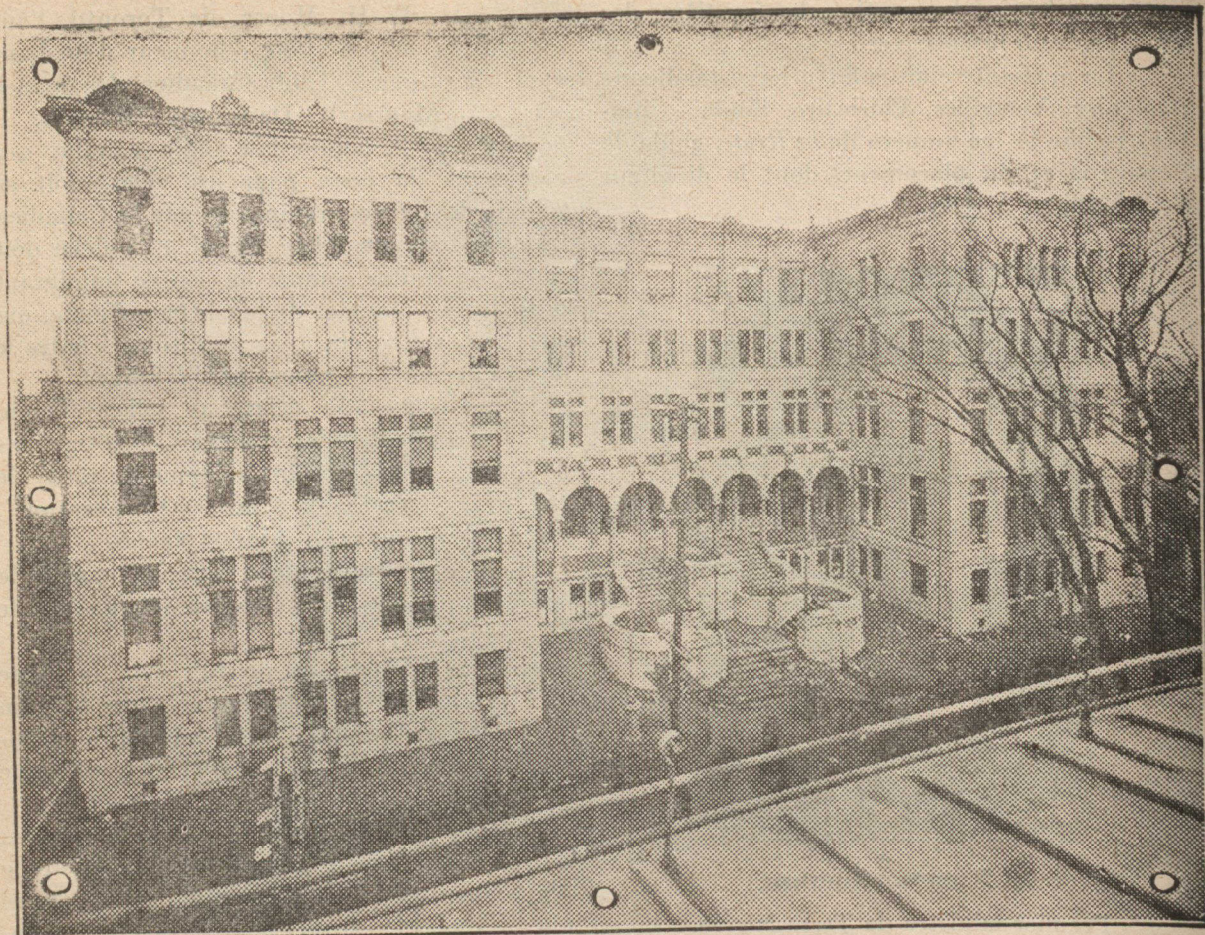
24.— Dans son discours d'adieu prononcé à Halifax, S. A. R. le Prince de Galles prend l'engagement formel de revenir bientôt au Canada.

25.— Le Prince de Galles quitte Halifax pour retourner en Angleterre.

— Un parti de journalistes anglais qui ont accompagné le Prince de Galles dans sa tournée à travers le Canada et les États-Unis, s'embarquent à Québec pour l'Europe à bord de l'"Empress of France."

26.— Une épidémie de picote sévit actuellement dans l'Ontario. On en compte près de 700 cas à Toronto.

— A Winnipeg, Mgr Budka, évêque des Ruthènes, est honorablement acquitté par l'honorable juge Paterson, de la Cour du Banc du Roi, de l'accusation d'avoir négligé de se rapporter en sa qualité d'aubain originaire des pays ennemis. Le magistrat a déclaré que



L'UNIVERSITÉ LAVAL DE MONTRÉAL, détruite par un récent incendie.

l'Évêque n'était point tenu à cette formalité, en ayant été formellement libéré par le colonel Lindsay, préposé à l'enregistrement des aubains ennemis.

— Sir Robert Borden revient à Ottawa, après un repos de sept semaines dans le sud. Il est complètement rétabli.

— Les procureurs des meneurs de la grève de Winnipeg ont obtenu que l'accusation d'ensemble portée contre les huit inculpés soit divisée, et l'on a commencé à faire le procès du seul R.-B. Russell, l'un des huit.

— M. Lewis, de Montréal est nommé contrôleur spécial du combustible dans la province de Québec, en vue de faire face à la situation difficile qui résulte de la grande grève actuelle des charbonnages, aux États-Unis.

27.— Lord et lady Jellicoe arrivent à Ottawa. Ils seront pendant quelques jours les hôtes du duc et de la duchesse de Devonshire.

— M. L.-H. Clarke, président de la Commission du port de Toronto, est nommé lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, en remplacement de sir John-H. Hendrie, dont le terme d'office est expiré.

— Les religieuses Franciscaines missionnaires de Marie établissent une maison nouvelle à Montréal.

28.— A Québec, s'ouvre l'enquête officielle au sujet de la cherté de la vie, sous la présidence de M. O'Connor, vice-président de la Commission fédérale de ce service.

— A une réunion du bureau des Gouverneurs de l'Université de Montréal, S. G. Mgr Gauthier, vice-recteur, annonce que les souscriptions pour la reconstruction de l'Université incendiée s'élèvent déjà à la somme de \$100,000.

— Le maire Gray et ses candidats remportent une victoire sur le parti ouvrier à Winnipeg.



M. C.-F. GRAY

Réélu maire de Winnipeg.



L'HON. M. THOMAS CHAPAIS

Qui inaugurerait, le 28 au soir, la quatrième année de son cours d'histoire, à l'Université Laval de Québec.



M. L.-H. CLARKE

Le nouveau lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

— L'hon. M. Ths Chapais inaugure la quatrième année de son cours public d'histoire, à l'Université Laval de Québec, par une brillante conférence sur la période de 1832 à 1834 de notre histoire nationale.

29.— Les entrepreneurs du nouveau palais législatif, à Ottawa, reçoivent instruction d'avoir à compléter et à mettre en état d'occupation pour le 1er février prochain, les édifices qu'ils ont à construire pour l'État.

— Au club de la garnison de Québec, décède subitement le colonel F.-D. Lafferty, surintendant des arsenaux du Canada.

“TENEZ-MOI DONC MA MICHE !...”

Un jeune soldat, nommé Mathurin, faisait à peine ses premières armes dans la cour de la caserne, lorsqu'un ordre de Napoléon l'envoya, lui et les nouvelles recrues, dans l'armée combattante.

Au camp, on le posta en sentinelle avancée. “Ouvre l'œil surtout ! dit le vieux sergent ; le petit caporal peut venir et il ne rit pas avec la consigne !”

Mathurin ouvrait de grands yeux, mais la nuit noire qui l'enveloppait lui faisait trouver le temps long. Pour tromper l'ennui, il posa son fusil à terre, la crosse entre ses pieds ; puis il tira de son bissac une miche de pain qu'il mordit à pleines dents.

Cependant il ne prenait pas garde à une ombre qui s'avancait vers lui ; il mangeait toujours, et le mouvement de ses mâchoires troublait seul le silence profond de la nuit. Soudain, comme un coup de canon, retentit à ses oreilles une voix sévère : “Je suis l'ennemi je te fais prisonnier !”

Mathurin, distinguant la redingote grise et le chapeau légendaire, reconnut l'Empereur. “Nom d'un p'tit bonhomme ! s'écria-t-il, vous n'êtes pas l'ennemi, vous êtes le p'tit caporal ; tenez-moi donc ma miche, que je vous présente les armes !”

La colère de Napoléon tomba devant cet à-propos, et prenant le pain que lui tendait la sentinelle, il se fit présenter les armes... puis il partit, emportant malicieusement sous le bras la miche du soldat, dont la mine désappointée le remplit d'aise.

Gauseries Scientifiques

Une houillère

L'EXPLOITATION d'une couche de houille reconnue par les sondages ne peut pas se faire sans l'exécution de certains travaux préparatoires, d'autant plus que les gisements se trouvent généralement à 200 ou 300 mètres de profondeur, sous des couches de grès, de sable, de schiste ou d'argile. On commence donc par creuser un puits qui permettra de descendre les travailleurs et d'extraire le charbon. Les obstacles qu'on rencontre pour creuser ces puits varient avec la nature des terrains. On se trouve souvent en présence de couches de grès très dures que le pic du mineur ne peut entamer. On les fait alors sauter à la dynamite. Parfois de véritables lacs souterrains séparent la surface du sol de la couche de houille, il faut donc creuser dans l'eau, sur une profondeur qui atteint souvent plus de 220 mètres. Pour tourner cette difficulté, on emploie un curieux procédé. On fait circuler dans la couche d'eau un liquide froid qui le congèle : le chlorure de calcium. Le lac devient une mer de glace qu'on attaque avec le pic.

Les puits d'extraction sont généralement circulaires ; leur diamètre varie entre 3 m. 50 et 5 mètres, et leur profondeur peut atteindre de 150 à 600 mètres. A mesure qu'on enlève la terre, on soutient les parois du puits à l'aide de cercles de fer qu'on remplace ensuite par une solide maçonnerie. Le forage du puits, seul, coûte près de trois cent mille francs.

Le puits creusé, on perce des galeries d'allongement et des galeries de traverse. De cette façon on prépare dans la mine des voies d'aérage, d'abatage, de roulage et d'assèchement.

Un gisement houillier se présente tantôt sous la forme d'un amas compact pouvant atteindre 12 mètres d'épaisseur et plusieurs kilomètres d'étendue, tantôt sous la forme de nappes indéfinies ayant de 40 centimètres à

2 mètres d'épaisseur. Ces amas et ces nappes portent le nom de veines.

Le bassin du Nord et du Pas-de-Calais se compose d'une vingtaine de ces veines, séparées les unes des autres par des bancs de roche de 20 à 200 mètres d'épaisseur.

Pour exploiter le gisement, on ménage deux étages, l'un situé par exemple à 200 mètres de profondeur, l'autre à 300 mètres. Chacun de ces étages se compose d'un réseau de galeries horizontales pratiquées dans la mine. L'étage inférieur sert au roulement du charbon. En outre, c'est par ce réseau qu'entre l'air qui vient du puits. L'étage supérieur sert à drainer l'air provenant de tous les chantiers placés au-dessous de lui et à le diriger vers les puits d'aérage où le ventilateur l'aspire au jour.

A mesure qu'on creuse une galerie horizontale, on l'étaye par un solide boisage. Dans les veines qui se trouvent entre deux étages, on installe une voie de fond ou voie à chevaux. Puis, tous les 300 mètres on aménage une série d'exploitation constituée par un ou plusieurs plans inclinés montant jusqu'à l'étage supérieur, le long desquels on ouvre des voies horizontales qui découpent la veine en un grand nombre de massifs. Ces parties ainsi exploitées se nomment des tailles.

Le travail de la taille se compose de deux sections distinctes : le havage et l'abatage (le havage est une entaille qu'on pratique dans la couche qu'on veut abattre). Généralement, les mêmes ouvriers havent, abattent et boisent. On leur adjoint des boteurs et des serveurs qui déblayent le charbon abattu et amènent les matériaux de boisage. Il y a aussi les remblayeurs et les reculeurs qui construisent les murs en pierres sèches et installent les remblais. Pour compléter la taille, il faut avancer les voies de fond et d'aérage et entretenir dans les galeries des coupeurs de murs ou bossoyeurs qui font les voies, les boisent et construisent les murs latéraux avec

de grosses pierres provenant de l'atelier. Parfois, le travail se partage en deux parties distinctes : 1° le havage et le remblayage, qui s'exécutent dans le poste de nuit ; 2° l'abatage, qui se fait dans le poste de jour.

Dans les veines assez épaisses, les tailles sont assez grandes pour qu'on puisse y travailler debout, mais, dans les veines minces, le mineur est obligé de se coucher sur le flanc, la tête penchée, pour opérer son pénible travail. L'outil qui sert au mineur est le pic ; mais dans les veines sans grisou, on emploie la dynamite. Les trous de mine sont faits par une machine perforatrice qu'on manie à la main ou qu'on actionne par l'air comprimé. On se sert aussi de la haveuse, sorte de scie rotative mue par l'air comprimé et pourvue de crocs d'acier qui grattent la surface de la houille.

A mesure que les mineurs abattent le charbon, les herscheurs l'empilent sur des chariots ou berlines et le roulent jusqu'au plan incliné d'où il descend à la voie de roulage. Là, les chevaux traient les berlines jusqu'aux puits. Elles sont hissées au dehors par des cages. Ces cages sont construites en fer ou en acier. Elles glissent à l'extrémité d'un câble qui s'enroule autour de poulies gigantesques. Elles servent aussi à descendre ou remonter les mineurs. Les bennes servent aux mêmes usages.

Au dessus des houillères sont établis des corons, cités ouvrières se composant d'une série de petites maisons à un étage où les mineurs vivent avec leur famille.

L'éclairage présente une importance exceptionnelle dans les houillères, à cause du grisou. Aussi les mineurs se servent-ils de lampes de sûreté de modèles plus ou moins perfectionnés, mais dont le type primitif fut inventé par Davy. Il eut le courage de l'expérimenter lui-même et seul dans une veine remplie de grisou.

Ce terrible gaz se trouve dans les pores de la houille et s'en échappe en détachant une multitude de parcelles et en produisant un bruissement particulier.

La moindre chose : une allumette enflammée, une pipe allumée, etc., et voici une explosion terrible ; les hommes sont brûlés, projetés et brisés contre les parois, ou asphyxiés. Les

explosions de grisou ont causé la mort à des centaines de mineurs.

Le feu se met parfois dans les houillères, soit précisément à la suite d'une explosion de grisou, soit par les explosifs (dynamite, poudre) ou simplement par suite de négligences. Le moyen le plus simple d'éteindre ces incendies consiste à circonscrire le foyer dans une partie des travaux au moyen de digues solides et imperméables, sinon on doit se résigner à submerger la mine, il ne reste plus, lorsqu'on juge l'incendie éteint, qu'à procéder à l'épuisement des eaux et à aérer.

LA FABRICATION DES FILAMENTS DE TUNGSTÈNE POUR LES LAMPES ÉLECTRIQUES A INCANDESCENCE

Quand on regarde une lampe à filaments métalliques, on est tenté de se demander comment il est possible de manipuler d'aussi faibles fils sans qu'ils se cassent.

En général, les filaments de tungstène se font avec de la poudre fine de ce métal, qui est martelée à haute température jusqu'à ce qu'on obtienne de petits blocs qu'on dégrossit et qu'on étire dans une filière pour obtenir des fils. Ceux-ci sont constitués finalement par une série de cristaux ou de colonnes cristallisées de faible longueur, réunies bout à bout.

Ces fils sont d'abord ductiles et flexibles, mais lorsqu'ils ont subi dans la lampe l'action de la chaleur, ils deviennent rigides et cassants. Et les cassures qui se produisent ont toujours lieu à la jonction de deux cristaux consécutifs.

La constatation de ce fait a poussé les chercheurs à créer des filaments constitués par un seul cristal dans toute leur longueur. Pour cela, il fallait chauffer le filament en le faisant progressivement passer dans une zone de chauffage avec une vitesse inférieure à celle de formation des cristaux, afin de permettre à la cristallisation de se faire indéfiniment dans la même direction.

Après diverses recherches, on a atteint le résultat désiré en mélangeant la poudre de tungstène à de l'oxyde de thorium. On fait passer ce mélange à travers une filière de 0.02

à 1.0 millimètre de diamètre, dans une chambre chauffée à une température de 2,500 degrés, en présence d'un gaz neutre, en l'espèce, d'hydrogène, à la vitesse de 4.5 km par heure. On a obtenu des fils constitués par un seul cristal de 25 mètres de longueur.

Le filament est alors prêt pour l'emploi. On peut le rouler sur une bobine en attendant qu'il serve à la fabrication des lampes. Tant qu'il reste à de basses températures, ce fil est plus mou plus facile à manipuler que celui fabriqué à l'ancienne méthode. On peut le nouer, l'enrouler sans qu'il casse. Au contraire, aux grandes températures, il reste ferme et ne plie pas sous son propre poids, même après un long usage, comme il arrivait autrefois quand les fils étaient portés à 2,500 degrés.

Le filament cristallisé a donc un double avantage au point de vue pratique : plus grande facilité de fabrication des lampes et plus grande durée.

STRATAGÈME AMÉRICAIN

Un jeune ingénieur électricien chargé de réparer les services électriques de la ville de Mohle, aux États-Unis, eut besoin de câbles électriques pour achever son travail. Il n'y en avait pas en ville : il télégraphia à la Western Electric Company, à Chicago, de les lui envoyer. La réponse fut qu'on les enverrait bien, mais que le chemin de fer ne pouvait les faire arriver à destination que dans un délai de trois semaines.

Il était impossible de suspendre l'éclairage de la ville si longtemps, et le jeune ingénieur s'arrachait les cheveux, quand tout à coup une idée lui vint : il courut au télégraphe et expédia la dépêche suivante à la Cie électrique à Chicago : "Envoyez veau."

Le Directeur de la Compagnie resta d'abord stupéfait ; puis, en réfléchissant, il comprit le sens de la demande. On acheta un veau vivant, on enroula autour de son corps, avec soin pour ne pas le tuer, tous les cables demandés, et on le remit au chemin de fer avec l'étiquette suivante : "Animal vivant, transporter sans délai." Naturellement, la Compagnie fut obligée d'expédier le veau par voie rapide, et les câbles arrivèrent en temps utile.

L'ENFANT ESPION

Dans une ferme, près d'Arras, un sergent dit cet ordre à des soldats d'infanterie :

Arrêter les enfants isolés. Les Allemands les contraignent à espionner à leur profit, sous la menace de fusiller les parents.

Il s'interrompt. Un des auditeurs a bondi par une brèche du mur. Celui-ci reparait, traînant un petit paysan qui se débat. Le sous-officier commande :

— Enfermez-le à la cave.

— Non, non, supplie le petit bonhomme. Si je ne reviens pas, ils tueront ma mère, et je n'ai qu'elle.

La maman ! Une émotion étreint les soldats. Le sergent les consulte du regard, et, d'une voix quelque peu tremblante :

— Pour la mère, va-t'en... ; si tu trahis, tant pis pour nous !

Mais le gamin secoue la tête avec énergie :

— Oh ! Monsieur, je vous promets que je ne dirai rien. Ils fusilleront ma mère, mais on sera ensemble pour finir.

BONNE RIPOSTE

C'était au palais des examens. De nombreuses candidates au brevet supérieur étaient réunies. L'une d'elles avait affaire à un examinateur anti-clérical, enchanté de pouvoir brimer à son aise une jeune catholique, car il venait de constater que l'examinée sortait d'une école libre.

"Alors, Mademoiselle, vous savez votre catéchisme ?

— Mais, oui, Monsieur.

— Et à n'en pas douter votre histoire sainte ?

— Et en effet, Monsieur.

— Eh bien, dites-moi donc, Mademoiselle, pourquoi Dieu a-t-il créé l'homme avant la femme ?

— C'est bien simple, Monsieur... avant d'exécuter un chef-d'œuvre, l'artiste commence toujours par ébaucher un brouillon

Tête du... brouillon !



Goin de l'Ouvrier



Le b. a. ba d'une question

PLUSIEURS s'étonneront, sans doute, que, au lieu d'aborder l'étude immédiate des problèmes ouvriers actuels, nous commençons par établir que la question ouvrière est avant tout une question morale et religieuse.

D'aucuns se diront : Mais pourquoi insister sur ces vérités évidentes, élémentaires ? N'est-ce pas perdre son temps et faire perdre celui des autres ?

Et puis, qu'est-ce que cela peut bien faire, en pratique, demandera-t-on encore, que la question ouvrière soit purement économique ou qu'elle soit de plus, et en même temps, morale et religieuse ?

Nous est avis que voilà une démonstration académique bien inutile.

Parlez-nous donc, plutôt, de la journée de huit heures et de la participation aux bénéfices !

*
* *

Pour répondre à ces doléances, disons, d'abord, que nous avons l'intention de traiter non seulement ces deux sujets particuliers, mais une foule d'autres.

Pas à la fois, tout de même !

Disons ensuite, qu'il n'y a pas moyen de s'entendre sur les questions particulières, dans une science donnée, sans se mettre d'accord, en commençant, sur les principes qui régissent cette science.

Au reste, nous ferons toucher du doigt, dans un instant, qu'il est souverainement pratique de bien définir, d'abord, la nature de la question ouvrière.

Disons, enfin, pour ceux qui trouvent évident que la question ouvrière est, avant tout, une question morale et religieuse, que l'enseigne-

ment contraire est celui qui est prêché comme une doctrine fondamentale à tous les ouvriers sur lesquels les unions neutres et américaines ont une certaine emprise.

*
* *

Donnons un échantillon de cette prédication menteuse.

Et prenons cet échantillon dans un journal qui se fait passer pour "l'organe officiel des travailleurs organisés de Montréal" bien qu'il soit l'organe du seul Gustave Francq et que celui-ci soit un patron authentique.

Le Monde ouvrier (20 septembre 1919) essaie d'expliquer *pourquoi* les syndicats nationaux et catholiques n'ont pas été invités à la Conférence industrielle d'Ottawa et voici ce qu'il dit :

" Pourquoi aurait-on dû inviter les syndicats catholiques à une conférence où il ne s'agit de discuter que des intérêts industriels ? Il semble que ces questions doivent être discutées à l'amiable entre patrons et ouvriers et que la religion, pas plus la religion catholique que la religion protestante, ne peut rien faire dans ces questions. S'il s'agissait de questions de dogme, de morale, on comprend très bien que l'on devrait convier les syndicats catholiques, aussi bien que les syndicats protestants ou israélites, à se faire représenter aux conférences organisées pour les discuter. Mais à la conférence qui se termine actuellement à Ottawa, où il s'agit, par exemple, de déterminer, s'il faut ou non imposer la journée de huit heures de travail, qu'est-ce que la religion aurait à faire là ?"

En trois mots qui, d'ailleurs, sont dans le titre de l'article cité, la question ouvrière, au jugement de ces boueurs de crâne, n'est qu'une *question d'affaire*.

Veut-on quelque chose de mieux... ou de pire ?

Voici qui est pris du même journal à tout mettre, livraison du 6 septembre :

“ Le prêtre ne devrait pas descendre du piédestal que la considération publique lui a élevé pour venir discuter, avec la foule, des questions qui ne sont pas, en somme, du ressort de son ministère sacerdotal. L'union ouvrière est une question d'affaires de ce monde qui doit être traitée uniquement sur un pied d'affaires.”

Oui, on vous entend : le prêtre, à la sacristie et vous dans la rue, dans l'union ouvrière : partout où il y a moyen de ravir à l'Eglise les âmes qu'elle veut sauver et les intelligences qu'elle a la mission d'éclairer ! Pas de prêtres chez les ouvriers : la question ouvrière n'est qu'une question économique !

Or, c'est juste le contraire que l'Eglise enseigne, et il faut qu'on le sache chez les ouvriers comme chez les patrons.

Sur ce point particulier — sans parler de beaucoup d'autres — l'enseignement du *Monde ouvrier* est un enseignement anticatholique et il faut que, à la fin, ces choses-là se disent.

Ce que l'Eglise enseigne, le voici :

“ Certains hommes, ” écrit le pape Léon XIII, (*Enc. Graves de Communi*), “ professent l'opinion et elle se répand parmi le peuple, que la question sociale, comme on dit, n'est qu'une question économique. Il est très vrai au contraire, qu'elle est avant tout une question morale et religieuse et que, pour ce motif, il faut surtout la résoudre, d'après les règles de la morale et le jugement de la religion.”

Et donc, il faut prendre parti entre l'Eglise et les organes officiels du travail organisé américain et neutre :

Écoutons maintenant Pie X :

“ La question sociale et les controverses qui s'y rattachent relativement à la nature et à la durée du travail, à la fixation du salaire, à la grève, ne sont pas purement économiques et susceptibles, dès lors, d'être résolues en dehors de l'autorité de l'Eglise.” (*Encyc. (Singulari Quâdam)*)

C'est donc vrai, alors, que les évêques, les prêtres et les catholiques véritables, ouvriers et patrons ne peuvent s'accomoder de certaines doctrines propres aux unions internationales ? — Voyons, vous autres, les ouvriers catholiques trompés par l'Internationale, ne répondez pas tous ensemble !

Et maintenant voyons lequel de ces deux enseignements est le plus avantageux aux ouvriers, aux patrons et à la paix sociale ?

Ce sera montrer, du même coup que, dans la pratique, il importe souverainement de se ranger du côté de l'Eglise et de repousser les théories des charlatans qui empoisonneraient le monde, si on leur laissait débiter leurs drogues maudites.

Supposons un groupe de commis de banques réclamant qu'on abolisse le règlement immoral qui ne leur permet pas de se marier et de rester au service de la banque avant de “ se faire ” un salaire de \$1,000. par année. Ou bien encore, un syndicat de boulangers réclamant l'abolition du travail du dimanche. Ou bien, des ouvrières qui se plaignent d'être malmenées par un contre-maître, exposées à des dangers de corruption et de scandale, insuffisamment payées, tenues trop longtemps à l'ouvrage.

Tout ce monde-là, plaide que les travailleurs manuels ne sont pas des machines ; que la nature humaine à ses droits ; que la loi naturelle, la loi morale, les exigences de la religion, les devoirs que chacun doit à sa famille, à la société exigent que tels abus disparaissent, etc. Bref, on en appelle à la conscience du patron ; on lui dit ; nous avons des droits et vous avez des devoirs. Exécutez-vous.

Les patrons, répondent, disons : Tout cela est bien touchant ; mais vous oubliez vos propres théories, en nous parlant comme vous le faites : n'est-ce pas la doctrine de vos unions — nous supposons gratuitement qu'il s'agit de membres appartenant aux unions internationales — que la question ouvrière est purement économique, et que ni la morale, ni la religion n'ont rien à y voir ? Que venez-vous, alors, nous parler de vos droits et de nos devoirs, de la loi morale, de commandements de l'Eglise et du reste ? Puisque la question économique est une question d'affaires, laissez de côté toutes ces considérations.

Et voilà à quoi l'on aboutit, pour aider les ouvriers, comme, du reste, pour protéger les patrons, quand on part du faux principe que la question ouvrière est simplement économique

Et voilà pourquoi, enfin, il est bien important de savoir le b, a, ba de la question ouvrière.

Droits et devoirs de l'employé et du patron

En ce temps où les grèves sont épidémiques un peu plus que la grippe l'automne dernier, il serait très profitable aux ouvriers et à leurs patrons de méditer sans passion un peu leurs droits et beaucoup leurs devoirs respectifs suivant le rapide exposé qu'en fait le Président du Cercle social catholique d'Angleterre.

Lisez donc, s'il vous plaît, lentement et à tête reposée.

“ Les principaux devoirs de l'engagé sont résumés comme suit :

- a) Accomplir honnêtement sa tâche ;
- b) Remplir fidèlement tous ses justes engagements ;
- c) Éviter tout dommage à la propriété de son patron ;
- d) En cas de désaccord, soumettre raisonnablement ses réclamations.

Ajoutez à cela le respect et la soumission à l'autorité, dans sa conduite, ses discours et ses jugements.

Les devoirs du patron sont en substance, ceux-ci :

- a) Donner des gages suffisants pour le support convenable de l'ouvrier ;
- b) Remplir tous ses justes engagements ;
- d) Témoigner du souci pour la santé et la sûreté de l'ouvrier ;
- e) Lui donner du temps suffisant pour sa restauration physique au moyen de repos et de récréation ;
- f) Lui accorder le temps nécessaire à l'accomplissement de ses devoirs religieux, domestiques, et civiques.

En sus de cela, le patron doit donner le bon exemple, surveiller la conduite de ses employés, protéger la jeunesse et l'innocence contre la contamination et accorder l'assistance matérielle et autre dans les circonstances spéciales.

Si cette sage règle de conduite était suivie en tout et partout, les grèves seraient probablement beaucoup plus rares.

NOMS DES SAINTS PATRONS DES DIFFÉRENTS PAYS

Saint Georges, patron d'Angleterre ; saint Patrice, d'Irlande ; saint André, d'Écosse ; saint David, de Galles ; saint Sébastien, de Portugal ; saint Denis, de France, saint Jacques d'Espagne ; saint Antoine, d'Italie ; saint Martin et saint Boniface, d'Allemagne ; saint Wenceslas, de Bohême ; saint Gall, de Suisse ; sainte Marie, de Hollande, saint André et saint Albert, de Prusse ; saint Pierre, de Flandres ; saint Stanislas, de Pologne ; l'Immaculée-Conception, des États-Unis ; saint Joseph du Canada. Il y a aussi les saints patrons du commerce et des professions et d'autres qui agissent comme protecteurs contre le feu, les voleurs, les pertes, etc.

POUR LES CANDIDATS A LA DÉPUTATION

En 1759, un jeune Anglais, fort élégant, aspirant à une place au Parlement, se présente, chapeau bas, devant l'échoppe d'un savetier en le suppliant de lui accorder sa voix.

“ On verra cela, notre bourgeois ; mais, auparavant, il faut savoir à qui l'on a affaire ; et moi, je ne connais les gens que quand j'ai bu avec eux.”

“ Mon cher Monsieur, je m'estimerais très honoré d'aller avec vous chez un tel prendre de cette excellente bière.— De la bière ? Je ne bois que du bourgogne.”

“ Je vous demande mille pardons ; si vous voulez prendre seulement la peine de venir, nous demanderons du bourgogne.— Si tu veux boire, fais apporter ton vin, et pas tant de manières ! Assieds-toi là.

Le vin arrive, le savetier, après avoir bu, s'écrie dans une espèce de transport : “ Tiens, compère, il faut que tu m'embrasses.— Bon.— Et l'autre joue ? — A merveille !”

Alors élevant la voix et le couvrant d'un regard dédaigneux : “ Quoi ! tu n'es pas humilié de tant de bassesses ? Eh bien ! j'en rougis pour toi. Sors de ma boutique et va mendier ailleurs les suffrages !”



ENVAHISSEMENT DE DOMICILE

Science Ménagère

RECETTES

ROGNON DE BŒUF EN MATELOTE.— Émincez un rognon de bœuf (après en avoir ôté le centre qui est un peu dur), mettez un morceau de beurre dans une poêle à frire et faites-le sauter pendant deux minutes, pas plus, assaisonnez-le de sel et poivre, jetez ensuite un peu de farine, ajoutez quelques champignons préparés et mouillez avec un peu de vin blanc et de bouillon, ajoutez ensuite une pincée de persil haché, faire réduire la sauce à son point et servez dessus.

PAIN DE FOIE DE VOLAILLE.— Après avoir bien lavé le foie des volailles, oies, canards ou dindes, hachez-le finement et y mêlant une petite truffe, délayez ce hachis avec deux jaunes d'œufs par foie, faites une béchamel épaisse ; réunissez cette dernière aux foies hachés, graissez un moule, versez-y la préparation et mettez au four ; démoulez après avoir retiré du four ; servez chaud.

CHARLOTTE NIÇOISE.— Faites une marmelade vanillée, de six pommes reinettes, en l'aromatisant d'une ou deux cuillerées de rhum. Préparez en même temps, une bonne crème à la vanille, que vous mettez dans un plat assez profond, versez dessus votre marmelade et laissez refroidir. Au moment de servir, saupoudrez de sucre tamisé, arrosez de rhum et mettez-y le feu comme à un plum-pudding flambé.

CANARD A L'ITALIENNE.— Faites cuire un canard avec un quart de litre de vin blanc, autant de bouillon, sel et gros poivre. Mettez dans une casserole deux cuillerées à bouche d'huile, persil, champignons, ciboule, une gousse d'ail, le tout haché. Passez sur le feu ; mettez-y une pincée de farine ; mouillez avec

la cuisson du canard, en la dégraissant et passant au tamis. Faites réduire en sauce courte ; dégraissez encore au moment de servir le canard.

Essuyez, n'époussetez pas!

— Julie, encore le plumeau !

— Mais, monsieur !...

— Je vous ai déjà dit : N'époussetez pas, essuyez !

C'est singulier comme on a de la peine à faire pénétrer dans la tête la moins dure les vérités les plus élémentaires ! Essuyez, essuyez, mais n'époussetez pas !

C'est une ancienne habitude invétérée parmi les ménagères que de faire épousseter les appartements. On tape les fauteuils à coups de baguette, on fait sortir la poussière en plein appartement ; on promène le plumeau sur les meubles, sur l'étagère, sur les tentures, sur les murailles. On irait jusqu'au plafond, si on avait le bras assez long, et l'on y va quelquefois avec l'aide de l'escabeau.

Eh bien ! non, n'époussetez pas !

Pourquoi ? D'abord, parce qu'épousseter c'est perdre son temps ; vous déplacez la poussière, vous la chassez d'un meuble, elle se sauve dans l'air et va s'y promener pendant plus d'une heure, puis elle retombe tranquillement, quand vous avez le dos tourné.

Ce n'est pas tout. Il peut y avoir danger réel à épousseter.

La poussière contient les fameux microbes !

Fort heureusement la plupart ne sont pas méchants ; cependant il peut y avoir dans la quantité de véritables germes assassins ; microbes de la diphtérie, de la scarlatine, de la rougeole, etc. Et ces diables de microbes ont la

vie très dure ; ils vivent très longtemps à l'abri de la lumière.

Par conséquent on ne sait jamais s'il n'en existe pas un qui s'est glissé en temps d'épidémie sur le haut du placard, sur le mur de la chambre, etc. Il est là, attendant le moment favorable pour nous jouer un mauvais tour.

Or, que fait-on en époussetant ? Les germes dangereux étaient dans un coin. Vous allez naïvement les chercher et, sous prétexte de propreté, les faire voltiger au milieu du salon, au milieu de votre chambre, à portée de votre bouche et de vos organes respiratoires. Il aura suffi d'un coup de plumeau ignorant pour vous tuer, vous et votre voisin et peut-être le voisin de votre voisin, etc. Gare aux vieux germes nichés dans les coins !

Admettons même que vous ayez de la chance et qu'aucun germe dangereux n'ait pénétré chez vous depuis que la maison est construite, vous avez tort d'épousseter. C'est malsain.

Car ce que demande le poumon, c'est de l'air et non pas des pavés microscopiques. Plus un air est chargé de poussière et moins il est propre à la fonction capitale de la respiration : de l'air ainsi souillé, c'est de l'eau pleine de boue.

Cet air chargé de matériaux de toute nature est moins actif, et quand on le respire continuellement on finit par s'en trouver fort mal. L'anémie arrive avec son cortège de troubles. Cette maladie bien connue, l'épuisement, tire principalement son origine de l'air impur que respire l'habitant de la ville au fond de ces cages appelées des maisons. Pas d'air, pas de lumière, et vous voulez que nous vivions ?

La poussière irrite nos organes, les salit. La valeur hygiénique de l'air des montagnes tient en grande partie à son extrême pureté.

Nous avons déjà assez de poussière dans l'air des villes, sans aller encore secouer comme à plaisir tous les infiniment petits accumulés sur nos meubles. Oh ! la routine !

N'époussetez pas, essuyez, essuyez doucement avec un linge humide. Enfin, ouvrez l'appartement. Que la lumière fouille les coins et dore les murs.

La lumière nous débarrasse des organismes en suspension dans l'air. De l'air ensoleillé gagne en qualité.

Évitez la poussière des appartements et cherchez la lumière !

Une dernière fois, Julie, je vous dépends le plumeau. Essuyez, n'époussetez pas !

[Bulletin paroissial de S.-Malo.]

Les robes de bébés

Après que les petits vêtements intimes de Bébé sont confectionnés, nous devons nous occuper un peu de ses jolis atours, des petites robes en linon de fil ou de coton, en batiste, nansouk de la qualité la plus fine qui puisse être obtenue, et aussi coquettes que les rendront de délicates broderies à la main, des points à l'aiguille, etc. Elles seront garnies de fines valenciennes, ou, si on désire une dentelle un peu plus solide, de grille et de dentelle d'Irlande, et, il va sans dire, qu'elles seront entièrement cousues à la main. Si les coutures ne sont pas assemblées par de l'entre-deux, elles devront l'être par une fine engrêlure spécialement réservée aux vêtements de bébés.

Pour la cérémonie de baptême, une robe dessinant un panneau et un empiècement devant, incrusté de fins entre-deux et travaillé de broderies à la main, minuscules guirlandes de fleurettes et de pois au plumetis ou à l'anglaise, sera parfaite.

La robe à empiècement rond, est aussi ravissante, quoique d'un effet un peu moins riche. En exécutant une robe longue de bébé, il est aisé de placer plus de broderie autour du bas qu'à l'encolure, cette dernière étant masquée par la bavette, à moins qu'il ne s'agisse d'une robe de baptême.

Lorsque les petites robes courtes, en nansouk, aussi, prendront la place des robes longues, elles pourront, de même être ornées, à plaisir, de délicates broderies.

Pour les robes de bébés, le blanc doit être préféré, toutefois, pour les vêtements courts, pour les robes de tous les jours, les tabliers de jeu, on peut aussi employer des teintes délicates : rose, bleu pâle, vert eau, crème, et des tissus tels que : cambrai, percale, voile, crépon, toilaine.

AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

Afin de rendre la lecture de ses pages plus intéressante à la jeunesse, *l'Apôtre* publiera chaque mois, dans le "Coin du Feu", un certain nombre de devinettes, charades et rébus, sous la rubrique "Pour s'amuser". De plus pour créer un peu d'émulation chez ceux qui se donneront la peine de chercher la réponse de ces jeux d'esprit, il y aura deux prix de une piastre chacun pour les personnes qui enverront toutes les solutions justes. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées à M. le Directeur de *l'Apôtre*, 103, rue Ste-Anne, Québec, Canada.

Les réponses doivent nous être envoyées dans la quinzaine qui suit la publication de chaque numéro.

Réponses aux jeux d'esprit de novembre.

DEVINETTES

1. Le pâté qui serait le plus agréable à un pauvre est un "pâté de maisons."
2. Un cordonnier en gros a ce qu'il faut pour être amiral parce qu'il a des cuirs assez (cui-rassés).

CHARADES

1. A-vis — avis.
2. Char-don — chardon.

A trouvé la solution juste: Mlle X., Pensionnat du Bon-Pasteur, St-Hubert, Chambly.

CONCOURS N° 4

DEVINETTES

1. Qu'est-ce qui se laisse brûler pour garder un secret ?
2. Qu'est-ce qui ferait le plus de tort aux marchands de tabac ?

CHARADES

1. Sur cinq pieds, depuis longtemps je dure,
Mon cœur ôté je change très souvent.
2. Telle que je suis, révolte de travailleurs.
Coupez-moi la tête : illusion.
Enlevez ma seconde tête,
Et vous aurez votre mère à tous.

BOITE AUX LETTRES

Le *Coin du Feu* aura son courrier mensuel. C'est une bonne nouvelle qui sera accueillie avec joie par les nouveaux lecteurs de *l'Apôtre*.

La dévouée chroniqueuse de la page du Foyer de *l'Action catholique*, Mlle Paule D'Airvault, a bien voulu se charger de répondre par voie de notre revue aux personnes qui voudront bien lui écrire. Les questions devront cependant présenter un certain intérêt pour nos lecteurs et ne contenir rien d'inconvenant. Toutes les correspondances devront être adressées à Mlle Paule D'Airvault, à *l'Apôtre*, 103, rue Ste-Anne, Québec, Can.

RÉPONSES

FEUILLÉE D'AUTOMNE. — Je vous vois arriver avec plaisir, petite amie lointaine ; je souhaite qu'ici nous nous sentions réellement "chez-nous", à ce Foyer en miniature où nous trouve-

rons tout ce qui peut intéresser, instruire, amuser ; il faut bien aussi se délasser un peu, n'est-ce pas ?

MARIA LA CANADIENNE.— Que vous êtes gentille de faire aussi bon accueil à notre revue ; je souhaite que toujours elle soit aimée et augmentée ainsi, sans cesse, son rayon d'action.

J.-A. M.— Je suis charmée de vous savoir un des nôtres. Que la chaîne qui vous unit aux œuvres de l'A. C. ne se brise jamais. Merci de vos bonnes paroles qui m'ont fait grand plaisir.

MARGUERITE.— Je devinais que vous seriez l'une des premières au rendez-vous ; la chaleureuse réception qui vous est faite doit vous donner le goût de revenir bientôt à ce gentil "Coin du feu", où nous pourrions jaser loin de toute oreille indiscrete...

PAULE D'AIRVAULT

DEVINETTES



— Ces jeunes mariés ne se doutent pas qu'un de leurs amis est en train de les photographier.

— Où est le photographe ?



— Deux hommes ont creusé cette fosse. Où se trouve le deuxième fossoyeur ?

LÉGENDE DE NOËL

Petit frère

LES deux enfants de chœur sortaient de la chapelle ; l'odeur de l'encens, les accents prolongés de la mélodie grave des moines les accompagnaient comme un long sillage. La nuit était tombée ; quelques étoiles et une brillante planète luisaient comme des yeux contents. Par places, la lumière d'une ou deux cellules jetait un peu de vie sur la masse imposante du monastère.

Les enfants, la main dans la main, marchaient lentement dans la traînée lumineuse qui jaillissait de l'église par la porte ouverte. La clarté formait comme une gloire autour de leurs visages, qui se profilaient, nets et clairs, sur l'obscur des autres objets. Aimables traits, doux, gracieux, modestes ! délicieuse expression d'innocence qui ignore le mal, bien plus, qui ne veut pas le connaître.

Ils étaient tous deux grêles et délicats. Les boucles de leurs cheveux, leurs longs sourcils noirs tranchaient sur leurs joues pâles et leurs grands yeux pleins de rêve. Frères orphelins, pauvres mignons ! Quatre ans auparavant, le père et la mère étaient morts, les enfants n'avaient d'autre soutien que leur oncle, le prier du monastère, père Bernard.

Père Bernard avait pris à cœur de les élever comme des anges. Ils avaient grandi à l'ombre de la chapelle. Tout petits, ils la montraient disant : " C'est là que demeure l'Enfant Jésus." Ils savaient à peine bégayer leurs premières syllabes que leur mère leur avait raconté le touchant récit que saint Luc nous a conservé ; en écoutant, leur cœur s'échauffait, et cette bienfaisante impression ne s'était jamais refroidie dans leur jeune imagination. Dieu avait gravé des traits si vifs que le temps ne pouvait que les creuser davantage.

Pendant qu'ils s'avançaient, Jean, l'aîné, s'écria :

— Harry, encore quatre heures et c'est Noël. Je me demande si la nuit du vrai Noël était comme celle-ci... plus claire sans doute.

— J'ai pensé à Noël pendant toute la Bénédiction en regardant la sainte Hostie. Ne serait-ce pas gentil de voir Jésus alors qu'il n'était qu'un petit homme comme nous, dis, Jean ?

— Maman le voit toute la journée, repartit le frère aîné, doucement.

— Oui, elle nous voit aussi, ajouta Harry, cela me tient chaud au cœur de songer que maman me regarde. Maman doit être contente quand Dieu lui montre mes pensées. Il s'arrêta et se retourna vers la chapelle. Écoute donc... Comme c'est beau le *Magnificat* ! jamais je ne l'avais trouvé si splendide que ce soir.

“ *Et misericordia ejus a progenie in progenies, timentibus eum.* ”

C'était comme l'hymne de triomphe à l'entrée d'un vainqueur.

— Oh, oui ! c'est beau, murmura Jean, retenant son souffle. Et pourtant ce n'est que la terre ! Je voudrais entendre le *Benedictus*, c'est le chant de l'Enfant Jésus.

Ils étaient immobiles, écoutant avidement le joyeux cantique pendant que les orgues roulaient leurs puissantes vagues ; leur front pâle s'animait, leur cœur montait, soulevé par l'essor de la prière. La mâle énergie de ces voix d'hommes, le mystère de la nuit, les mots sublimes de ce transport de foi naïve, tout leur donnait des ailes.

— *Suscepit Israël puerum suum, recordatus misericordiam suam.*

— Et pourtant ce n'est que la terre, répéta Harry.

*
* *

A ce moment sortit de la chapelle un autre enfant. Il s'arrêta sous le portail, comme indécis, puis descendit vers eux. On entendait à peine le bruit de ses pas ; comme eux il portait une longue chevelure, mais blonde, sur laquelle les lampes de l'église jetaient des paillettes d'or ; de grands yeux pleins de tendresse, des traits fins, un sourire qui semblait une lumière.— L'enfant leur était inconnu, mais d'un coup, ce sourire avait ouvert leur cœur.

— Bonjour, petit, dit l'aîné, moi je m'appelle Jean et voici mon frère Harry.

Le nouveau venu saisit les deux mains tendues vers lui et les serra affectueusement ; de nouveau, il sourit.

— Comme vous ressemblez à maman ! dit Harry fixant son regard dans les yeux profonds du nouveau venu.

Les yeux de maman étaient noirs, les vôtres ont une autre couleur, c'est l'air qui est le

même, c'est l'air de maman, quand elle parlait de l'Enfant Jésus. Quel est votre nom, ami ?

— Appelez-moi petit frère, répondit l'enfant d'une voix harmonieuse, qui réveilla tous les souvenirs aimés, assoupis dans l'âme des deux frères.

— Quelle joie, s'écria Jean, c'est entendu, à partir de maintenant, vous êtes notre frère.

— Est-ce qu'on dit “ vous ” à son petit frère ?

— Nous te dirons “ toi ”. Vraiment nous n'osions pas, répliqua Harry.— Avant que tu viennes, nous écoutions le *Magnificat* et nous étions si contents : maintenant que tu es avec nous, nous sommes plus contents encore. Tu es notre frère, tu ressembles tant à maman ! Raconte-nous une histoire sur Noël, une histoire vraie.

— C'est mon jour préféré, répondit l'enfant.

— Eh bien, il faut nous en parler, dit Jean.

— Raconte-nous la naissance du petit Jésus, ajouta Harry, et mets-y beaucoup d'anges.

*
* *

Marchant au milieu d'eux, la main dans leurs mains, “ petit frère ” parla et la brise sembla se taire pour l'écouter. Harry et Jean étaient transportés. Leur mère elle-même n'avait pas des accents si doux. Petit frère raconta donc la douce, la vieille histoire, comme s'il avait tout vu lui-même. Sur ses lèvres, elle prenait un charme mystique indéfinissable. C'était comme le reflet d'un monde plus radieux. Des sons étranges, graves, semblaient tomber du ciel sombre. Quand il eut fini, les cloches du monastère carillonnèrent, emportées par une joie folle, une lueur ondoyante anima les nuages : de l'église, lente, solennelle, triomphante, s'épandait la voix des moines, l'*Adeste fideles*. Au *Venite adoremus*, le ciel lança des rayons ; des voix invisibles, des sons inconnus, comme de harpes et de fanfares glorieuses, remplirent l'atmosphère ; puis tout cessa, l'harmonie céleste se tut. La lumière se réduisit à un petit point imperceptible qui devint une étoile. Dans la nuit et le silence, petit frère était là serrant doucement les petites mains dans les siennes.

— Merci ! Merci ! s'écria Jean, depuis le vrai Noël, il n'y en a pas eu d'aussi beau. Viens avec nous, petit frère, courons à la chapelle remercier l'enfant Jésus.

A quelques pas du portail, petit frère lui dit :

— Il faut que je parte.

— Alors nous partons avec toi.

— Non, frères chéris, non pas encore. Le chemin que je prends, vous ne pouvez le suivre.

— Pourquoi pas ! dit Harry, câlin, nous sommes si bien ensemble. Nous voulons aller partout où tu iras.

— Vous voulez donc manquer la messe de minuit que vous devez servir.

— Pour rien au monde : mais après, nous sommes libres. L'enfant sourit : Demain je reviens et je vous emmène.

— Tous deux ?

— Tous deux.

Ils entrèrent et tombèrent à genoux. Un instant après, une main leur toucha l'épaule. C'était le bon Prieur, ils regardaient de tous côtés ; petit frère n'était plus là.

*

* *

Le Prieur les fit entrer dans la sacristie.— Quoi ! pas encore au lit ! fit-il d'un ton de doux reproche.

— Oh ! si vous aviez entendu tout ce que nous a raconté notre petit frère, dit Jean.

— Que c'est laid de sa part de s'être sauvé comme cela ? Heureusement il revient nous chercher demain.

— De qui parlez-vous donc ? demanda le Prieur.

Les frères racontèrent avec animation ce qui s'était passé ; le religieux écoutait pensif.

— Et maintenant, dit-il, quand ils eurent fini, racontez-moi l'histoire de l'Enfant Jésus telle que petit frère l'a faite.

Les deux enfants se regardèrent étonnés.— Est-ce drôle ? Jean : c'était si beau et je ne puis retrouver un seul mot.

— Ni moi. Et toute cette musique, c'était si doux et je ne puis me rappeler une seule note.

La face du prieur était devenue grave. Il regardait les enfants avec respect.

— Petit frère a promis de vous emmener demain ?

— Oui, Père, répondirent-ils ensemble.

Une longue pause, une larme, une lueur étrange dans le regard du religieux : " O mon Dieu, si tôt... demeurerai-je donc seul ?

— Nous vous emmènerons aussi.

— Et si petit frère ne veut pas, remarque le

prieur.

— Nous le ferons vouloir, dit Harry d'un ton enjoué.

— Il est si gentil, je ne puis m'imaginer qu'il refuse, dit Jean.

— Mes enfants, priez pour que je parte avec vous."

*

* *

Le Prieur et ses deux acolytes étaient rentrés à la sacristie après la Messe de Minuit.

— Que je serais heureux, dit Harry, si petit frère venait maintenant. S'il nous fait trop attendre, je le gronderai. Qui sait ? il nous attend peut-être déjà."

Harry entr'ouvrit la porte de l'église et ne put réprimer un cri de joie. D'un bond, son frère était à ses côtés. — Petit frère, s'écria Harry, le voici sur l'autel qui nous fait des signes. C'est égal, ce n'est pas bien de monter sur l'autel comme cela.

— A genoux, à genoux, fit la voix tremblante du prieur, c'est l'Enfant Jésus.

Ils se prosternèrent sans voix, les mains tendues en avant par le désir. Le divin Enfant descendit près d'eux et murmura un mot à leur oreille. A ce commandement, leurs yeux brillèrent de joie, puis se refermèrent. La vision disparut.

*

* *

Quand le sacristain entra dans l'église de grand matin, il vit sans étonnement les trois formes en adoration. Mais quand, après un instant, il les questionna, il ne put obtenir de réponse ; quand il toucha leurs mains, il les sentit froides. Il eut peur et courut chercher du secours.

Il ne savait pas que petit frère les avait emmenés au ciel !

TAQUINERIE

Pierre et Jean sont dans la même classe ; ils sont bon camarade, mais se disputent souvent. Au cours d'une taquinerie, j'entendis Jean qui disait à son ami :

— Comment ! ton père est cordonnier, et tes chaussures sont percées !

Mais Pierre a la réplique facile :

— Et toi, ton père est dentiste, et ta petite sœur n'a encore qu'une dent.

Pour un point, Martin perdit son âne

L'HISTOIRE de cette locution a été fort discutée et a donné lieu à bien des interprétations. Voici les principales :

Un nommé Martin, se trouvant à une foire, mit son âne comme enjeu dans une partie d'écarté. Il arriva à quatre points, sans que son adversaire en eût un seul, mais celui-ci s'étant rattrapé en fit cinq avant lui et *Martin, pour un point, perdit son âne.*

Voici une autre origine de la locution proverbiale :

Asellus en latin signifie *petit âne*. Or, il y avait autrefois en Italie une abbaye qui portait le nom d'*Asello* et dont le supérieur s'appelait Martin. Un jour, l'abbé Martin ordonna qu'on inscrivit en gros caractère sur le portail de son abbaye d'*Asello* ce vers latin :

Porta patens esto. Nulli clauderi honesto.

ce qui voulait dire, dans l'intention de l'abbé Martin :

Que cette porte soit toujours ouverte. Qu'elle ne soit jamais fermée à un honnête homme.

Malheureusement, l'ouvrier chargé du travail, soit mégarde, soit ignorance, au lieu de placer le point après *esto*, le mit après *nulli*, de sorte qu'on lisait :

Porta patens esto nulli. Clauderi honesto.

ce qui signifiait, contre l'intention du bon abbé :

Que cette porte ne s'ouvre à personne. Qu'elle soit fermée à tout honnête homme.

Ce qui fut fâcheux, c'est que l'abbé, en voyage à ce moment, ne s'aperçut pas de la bévue de l'ouvrier et que la malencontreuse inscription resta sur la porte de l'abbaye. Il résulta de là un grand scandale dans toute la contrée, le bruit arriva jusqu'aux supérieurs de l'abbé et on retira à celui-ci le gouvernement de l'abbaye.

Le nouvel abbé s'empressa de faire rectifier l'erreur en faisant transporter après *esto* le point qui était après *nulli*, de sorte que l'inscription fut rétablie avec son véritable sens.

Mais de mauvais plaisants mirent en circulaire latin le vers suivant :

Pro solo puncto caruit Martinus Asello.

Ce qui signifie, en jouant sur le mot *Asello*.

Pour un seul point Martin perdit son âne.

On prétend encore que le véritable proverbe n'est pas :

Pour un point, Martin perdit son âne, mais :

Pour un poil, Martin, perdit son âne.

Voici pourquoi :

Un nommé Martin ayant perdu son âne le réclamait à un individu qui, lui avait-on dit, en avait trouvé un. Mais ce dernier refusait de le lui rendre, prétendant que ce n'était pas le sien.

Martin s'adressa alors au juge de l'endroit, qui, sans grand examen, fut d'avis qu'on lui rendit l'âne qui avait été trouvé. Mais celui qui en était pour l'instant détenteur voulut le garder et, convaincu qu'il n'appartenait pas à Martin, pria le juge de lui demander de quelle couleur était le poil de l'âne qu'il avait perdu. Martin ayant répondu que son âne était gris, fut debouté de la demande, attendu que l'animal qui avait été trouvé et qui fut amené à la porte de la salle d'audience était noir.

Martin perdit donc l'âne, ce qui donna lieu au proverbe.

Quoi qu'il en soit de ces diverses explications, on a appliqué dans la suite ce proverbe aux personnes qui, pour une chose de peu d'importance, s'exposent à de graves périls.

Voici enfin les diverses formes sous lesquelles est rédigé le proverbe

Pour un point, Gilbert perdit son âne,

Pour un seul point, Gaubert perdit son église.

Pour un point, Martin perdit son âne,

Pour un point, Baudet perdit son âne

Pour un poil, Martin perdit son âne.

LÉON X ET L'ALCHIMISTE

Un alchimiste se vantait d'avoir trouvé le secret de faire de l'or, et il fit demander une bonne récompense au pape Léon X qui était un grand protecteur des arts. Il se flattait que le Pape acquiescerait à sa demande et escomptait déjà une grande fortune, mais Léon X, qui n'aimait pas les charlatans, lui fit simplement remettre une grande bourse vide en lui disant que puisqu'il savait faire de l'or, il n'avait plus besoin que d'une bourse pour le contenir.

A DIRE

Le ruisseau

Les fleurs disaient, se penchant sur son onde :

“ Ami, reste avec nous !

Pourquoi tant te hâter ? Tous les ruisseaux du
N'ont pas un lit plus doux. [monde

C'est pour toi, pour toi seul que nous nous faisons
Et qu'avec tant d'attraits [belles

Nous déployons ruchés, festons, coupes, ombrel-
A quoi bon désormais ? [les :

Comme nous te choyons ! ajoutaient les fleuret-
Tout le long de ton cours, [rettes

Le printemps et l'été brodent nos collerettes
De pourpre et de velours.

Plus loin, on nous l'a dit, s'ouvrent des plaines
Où le soleil qui luit [grises

Tarit les ruisselets et dévore les brises
Écloses dans la nuit.

Ne t'en va pas. Est-il ombre mieux tamisée,
Moins de bruit, plus d'oiseaux,

Que sur les bords charmants où te berce, apaisés
La chanson de tes eaux ?”

Le ruisseau répondit : “ O mes compagnes, j'aime
Vos couleurs et vos voix ;

Mais je pars, il le faut, et vous reste quand
Car à tous je me dois. [même,

Si vous embellissez mon cours de vos toilettes,
Je vous rends en retour

La grâce et la fraîcheur, que les brises follettes
Baisent avec amour.

Que ne puis-je emporter vos images fleuries ?
Mais on m'attend là-bas,

Et je cours féconder vergers, moissons, prairies :
Ne me retardez pas !

Le Dieu qui me féconde a limité ma course,
Je la suis jusqu'au bout,
Et des flots toujours nouveaux sourdre en
En me donnant partout. [ma source,

Qu'importe le sol nu, l'horizon sans verdure
Et le soleil de feu,
Si l'ombre est au delà, si dans mon onde pure
Se mire le ciel bleu !”

LOUIS CHOLLET

SCIENCE ET SANG-FROID

Le célèbre naturaliste Cuvier ne s'effrayait pas facilement et raisonnait avec le plus grand sang-froid sur tout ce qui lui arrivait. Le petit fait suivant en est la preuve.

Une nuit, il s'éveilla en proie à un affreux cauchemar. Il lui semblait voir — même éveillé — au pied de son lit une horrible créature pourvue de cornes et de sabots qui s'avançait vers lui en hurlant :

— Je vais te dévorer !

Cuvier examina tranquillement l'apparition et se dit :

— Des cornes, des sabots, animal herbivore, ne mange pas de chair.

Et il se rendormit tranquille.

LA PROFONDEUR DE LA MER

Quelle est la profondeur de la mer ? Cela dépend assurément de l'endroit auquel on fait des sondages.

Voici quelques résultats obtenus à la suite de récentes expériences :

Pacifique Nord, 27,680 pieds ; Pacifique Sud, 26,964 ; mer des Antilles, 20,340 ; océan Glacial arctique, 15,750 ; Méditerranée, 14,300 ; mer Noire, 8,492 ; mer du Nord, 2,320 ; Atlantique Nord, 27,271 ; Atlantique Sud, 24,020 ; océan Indien, 20,440 ; océan Glacial antarctique, 8,522 ; mer de Chine, 19,750 ; mer du Japon, 9,670 ; mer Baltique, 1,388.

Dans ces eaux limpides et au grand soleil, un scaphandrier voit parfaitement à 60 ou 75 pieds de profondeur. A 150 pieds, on distingue à peine, au delà, c'est la nuit noire perpétuelle, où jamais rayons solaires n'ont pénétré.